

Informationen aus der
Stengeforter Gemeng



De Stengeforter Gemengebuet

N°32 / November 2024



Photo : © Commune de Steinfort #coversteinfort

Commune de
Steinfort

Eis Gemeng

Notre commune

Our municipality

Dierfer

Stengefort:

3130 Awunner.innen

Klengbetten:

1177 Awunner.innen

Hoer:

1589 Awunner.innen

Grass:

162 Awunner.innen



12,2
km²

6058*
Awunner.innen
90
Nationalitéiten

1 Persoun ouni
Nationalitéit

Mataarbechter.innen
160

101 Fraen 63%
59 Männer 37%

Schoulkanner
465

Cycle I 142 Kanner
Cycle II 114 Kanner
Cycle III 98 Kanner
Cycle IV 111 Kanner

Impressum

Editeur : Commune de Steinfort - Service Relations publiques

Illustratiounen : **101**, Service Relations publiques

Fotoen : Commune de Steinfort

Konzeptioun : **101**

Realisatioun : Service Relations publiques

Drock : Imprimerie Heintz

Pabeier : Nautilus Superwhite 100% recyclé

Stéckzuel : 2650

Stengefort, November 2024

Index

Sommaire

Contents

Virwuert vum Buergermeeschter - Préface du bourgmestre - Foreword by the mayor	04
D’Gemeng - La commune - The municipality	06
Öffnungszäiten vun de Büroen vun der Administratioun - Heures d’ouverture des bureaux de l’administration communale - <i>Opening hours of the municipal administration</i>	
Consultatiounen - Consultations - Consultations	07
Consultatioun vum Schäfferot - Consultations du Collège des bourgmestre et échevins <i>Consultations of the College of Burgomasters and Aldermen</i>	
Nätzlech Adressen - Adresses utiles - Useful addresses	08
• Regionales Sozialamt Steinfort - Office social régional Steinfort - <i>Regional Social Office Steinfort</i>	
• Klimaagence Infopoint Westen	
Telefonbuch vun der Gemeng - Annuaire communal - Municipal directory	10
HIS - Centre médical et thérapeutique	10
Artikelen - Articles - Articles	14
• Manger durablement & sainement à la Maison Relais Steinfort	
• Sauvons Bambi!	
• Youth & Work : Pas de travail ? Pas d’apprentissage ?	
• Leader West: Slow Trips	
• EBL: Infografik Reewaasser	
• Sica: Néi App!	
• Klima Agence: Klimabonus	
• Klima Agence: Autoconsommation	
• Communiqué de presse: Piste cyclable Arlon-Luxembourg	
• Bee-secure: Keep Your Space Safe	
• Police Lëtzebuerg: Arnaques	
• Police Lëtzebuerg: Trickdiebstahl	
• Fairtrade: Summer 2024	
• Fairtrade: Hierscht 2024	
• Carsharing Flex	
Avisen - Avis	34
• Avis - Approbation PAP-QE	
• Avis - Approbation mis à jour PAG Ënnert der Berk	
• Avis - Demandes de lotissements	
• Avis - PAP-NQ	
Gemengerotsséitzungen - Séances du conseil communal - Municipal council meetings	38
• Gemengerotsséitzung 11.07.2024	
• Gemengerotsséitzung 01.08.2024	
• Gemengerotsséitzung 26.09.2024	
Lafend Aarbechten - Travaux en cours - Work in progress	58

Virwuert vum Buergermeeschter

Préface du bourgmestre

Foreword by the mayor

de Liebe Mitbürgerinnen und Mitbürger,

es ist wieder Zeit für die neueste Ausgabe des „De Gemengebuuet“, in der wir Ihnen spannende Einblicke in die aktuellen Entwicklungen und Angebote unserer Gemeinde Steinfort geben. Zusätzlich möchte ich die Gelegenheit nutzen, um Sie über die zentralen Themen der letzten drei Gemeinderatssitzungen zu informieren und Ihnen einen Ausblick auf kommende Projekte und Vorhaben zu geben.

Besonders stolz sind wir auf unser Engagement für das Projekt „Natur genéissen“ des Natur- und Umweltsyndikats SICONA, bei dem unsere Gemeinde aktiv mitwirkt. Ziel dieses Projekts ist es, den Kindern in der Maison Relais eine gesunde, regionale und saisonale Ernährung zu bieten und dabei unsere regionalen Bauern zu unterstützen. So schaffen wir nicht nur Mehrwert für die Gesundheit und das Umweltbewusstsein unserer Jüngsten, sondern fördern auch eine nachhaltige Landwirtschaft vor Ort. Dank dieser Kooperation haben unsere Kinder täglich Zugang zu frischen, lokal produzierten Lebensmitteln, die ihre Entwicklung optimal unterstützen.

Im Bereich der sozialen und kommunalen Infrastruktur konnten wir ebenfalls bedeutende Fortschritte erzielen. So wurde u.a. eine Partnerschaft mit der Fondation Cancer geschlossen, die Steinfort als „rauchfreie Gemeinde“ auszeichnet. Eine weitere zentrale Entwicklung betrifft das Grundstück für die neue Feuerwehrcaserne: Die Prozedur zur Umklassierung hin zu öffentlichem Bauland ist nahezu abgeschlossen, und sobald die Ministergenehmigung vorliegt, können wir mit der detaillierten Planung beginnen. Die Errichtung eines modernen Einsatz- und Rettungszentrums wird nicht nur die Einsatzbereitschaft stärken, sondern auch die Sicherheit in unserer Gemeinde weiter erhöhen.

Um die Nutzung unserer gemeindeeigenen Anlagen fair und geordnet zu gestalten, haben wir außerdem die Regeln für unser neues Sportzentrum überarbeitet. Damit stellen wir sicher, dass alle Nutzerinnen und Nutzer gleichermaßen Zugang zu den Einrichtungen haben und diese effizient nutzen können.

Ein weiteres wichtiges Projekt betrifft die Anbindung zwischen Barnich-Sterpenich und Kleinbettingen. Gemeinsam mit der Stadt Arlon arbeiten wir an der Realisierung eines Rad- und Fußweges, der als grenzüberschreitende Verbindung die Mobilität unserer Bürgerinnen und Bürger verbessert.

Neben diesen infrastrukturellen und baulichen Maßnahmen wurden auch wichtige personelle Entscheidungen getroffen. Insbesondere in der Maison Relais und im neuen Sportzentrum haben wir das Personal verstärkt, um den wachsenden Bedürfnissen gerecht zu werden.

Diese Fortschritte wären ohne die engagierte Mitarbeit und Unterstützung vieler Beteiligter nicht möglich gewesen. Ein herzlicher Dank geht an alle, die uns auf diesem Weg begleiten und uns unterstützen.

fr Chers concitoyens, chères concitoyennes

Le temps est venu pour une nouvelle édition du « De Gemengebuuet », dans lequel nous vous donnons un aperçu passionnant des développements actuels et des services de notre commune de Steinfort. J'aimerais par ailleurs profiter de l'occasion pour vous informer sur les thèmes centraux des trois dernières réunions du Conseil communal et vous donner un aperçu des projets et réalisations à venir.

Nous sommes particulièrement fiers de notre engagement dans le projet « Natur genéissen » du Syndicat intercommunal pour la conservation de la nature SICONA, auquel notre commune participe activement. L'objectif de ce projet est de proposer aux enfants de la Maison Relais une alimentation saine, locale et de saison, tout en soutenant nos agriculteurs régionaux. Ainsi, nous créons non seulement une valeur ajoutée pour la santé et la conscience environnementale de nos plus jeunes, mais nous encourageons également une agriculture durable sur place. Grâce à cette coopération, nos enfants ont accès journalier à des aliments frais et produits localement, favorisant ainsi leur développement de manière optimale.

Dans le domaine des infrastructures sociales et communales, nous avons également réalisé des progrès significatifs. Ainsi, un partenariat a notamment été signé avec la Fondation Cancer, désignant Steinfort comme « commune sans tabac ». Un autre développement majeur concerne le terrain destiné à la nouvelle caserne de pompiers. La procédure de reclassement en terrain à bâtir public est presque terminée et, dès que l'autorisation ministérielle sera disponible, nous pourrions commencer la planification détaillée. La construction d'un centre d'intervention et de secours moderne permettra non seulement de renforcer la disponibilité opérationnelle, mais aussi d'accroître encore la sécurité dans notre commune.

Afin de rendre l'utilisation de nos installations municipales équitable et ordonnée, nous avons également révisé le règlement de notre nouveau centre sportif. Nous nous assurons ainsi que tous les utilisateurs et utilisatrices ont un accès égal aux installations et qu'ils/elles peuvent les utiliser efficacement.

Un autre projet important concerne la liaison entre Barnich-Sterpenich et Kleinbettingen. Nous travaillons en collaboration avec la ville d'Arlon à la réalisation d'une piste cyclable et d'une voie piétonne qui, en tant que liaison transfrontalière, améliorera la mobilité de nos citoyens et citoyennes.

Outre ces mesures d'infrastructure et de construction, d'importantes décisions ont été prises en matière de personnel. Nous avons notamment renforcé le personnel de la Maison Relais et du nouveau centre sportif afin de pouvoir répondre aux besoins croissants.

Ces progrès n'auraient pas été possibles sans la collaboration engagée et le soutien de nombreuses personnes impliquées. Un grand merci à tou.te.s ceux et celles qui nous accompagnent et nous soutiennent sur ce chemin.

en Dear fellow citizens,

It's time again for the latest edition of "De Gemengebuet", in which we provide you with an exciting insight into the latest developments and services in our municipality of Steinfort. I would also like to take this opportunity to inform you about the main topics of the last three council meetings and to give you an outlook on upcoming projects and plans.

We are particularly proud of our commitment to the "Natur genéissen" project organised by the SICONA nature and environment syndicate, in which our municipality is actively involved. The aim of this project is to provide the children at the Maison Relais with a healthy, regional and seasonal diet, while supporting our local farmers. In this way, we not only add value to the health and environmental awareness of our youngest children, but also promote sustainable local agriculture. Thanks to this collaboration, our children have daily access to fresh, locally produced food, which supports their development in the best possible way.

We have also made significant progress in the area of social and municipal infrastructure. For example, a partnership was concluded with the Fondation Cancer, which recognises Steinfort

as a "smoke-free community". Another key development concerns the land for the new fire station: the procedure to reclassify the land as public building land is almost complete and we can start with the detailed planning as soon as the ministerial authorisation has been granted. The construction of a modern operations and rescue centre will not only strengthen operational readiness, but also further increase safety in our municipality.

We have also revised the rules for our new sports centre to ensure fair and orderly use of our municipal facilities. This ensures that all users have equal access to the facilities and can use them efficiently.

Another important project concerns the connection between Barnich-Sterpenich and Kleinbettingen. Together with the city of Arlon, we are working on the realisation of a cycle and pedestrian path that will improve the mobility of our citizens as a cross-border connection.

In addition to these infrastructural and structural measures, important personnel decisions have also been taken. In particular, at the Maison Relais and the new sports centre, we have increased the number of staff to meet growing needs.

This progress would not have been possible without the dedication and support of many people. Our sincere thanks go to all those who have accompanied and supported us along the way.

Sammy Wagner,
Euer Bürgermeister
Votre Bourgmestre
Your Mayor



D'Gemeng

La commune

The municipality



Ëffnungszäiten vun de Büroe vun der Administratioun

Heures d'ouverture des bureaux de l'administration communale

Opening hours of the municipal administration

Méindes, Dënschdes, Donneschdes a Freides /
Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi /
Monday, Tuesday, Thursday and Friday

07:00 - 09:00

op Rendez-vous / sur rendez-vous / *by appointment only*

09:00 - 11:30

fir lech op / ouvert / *open for you*

14:00 - 16:00

fir lech op / ouvert / *open for you*

16:00 - 18:00

op Rendez-vous / sur rendez-vous / *by appointment only*

Mëttwochs / Mercredi / *Wednesday*

07:00 - 09:00

op Rendez-vous / sur rendez-vous / *by appointment only*

09:00 - 11:30

fir lech op / ouvert / *open for you*

14:00 - 18:00

op Rendez-vous / sur rendez-vous / *by appointment only*

Et ass och méiglech äre Rendez-vous online unzefroen /
Il est possible de prendre rendez-vous en ligne /
It is possible to make an appointment online :

steinfort.lu/prise-de-rendez-vous-en-ligne

lu Bei Froe kënnt Dir lech per Telefon **399313-1** oder per E-mail info@steinfort.lu während de gewinnten Ëffnungszäiten un d'Gemeng wenden. Vill Demarchë kënnen online op steinfort.lu oder via myguichet.lu gemaach ginn.

fr En cas de questions, veuillez vous adresser pendant les heures d'ouverture par téléphone **399313-1** ou par e-mail info@steinfort.lu à l'administration communale. Un grand nombre de démarches peut être réalisé en ligne via le site steinfort.lu ou via myguichet.lu

en *If you have any questions, please contact the municipal administration by telephone **399313-1** or e-mail info@steinfort.lu during opening hours. A large number of procedures can be carried out online via the website steinfort.lu or via myguichet.lu*

**Administration communale
de Steinfort**

4, Square Général Patton,
L-8443 Steinfort

T. : 39 93 13 1
info@steinfort.lu
steinfort.lu

Consultatiounen

Consultations

Consultations



Consultatioune vum Schäfferot

Consultations du Collège des bourgmestre et échevins

Consultations of the College of Burgomasters and Aldermen

- lu** Ee Member vum Schäfferot empfängt Iech OUNI Rendez-vous am Gemengenhais:
All Samschdeg (ausser an de Schoulvakazen) vun 09:30 bis 11:30 Auer.
- fr** Un membre du Collège des bourgmestre et échevins se tient à votre disposition SANS rendez-vous à la maison communale:
Chaque samedi (excepté vacances scolaires) de 09h30 à 11h30.
- en** A member of the College of Burgomasters and Aldermen is available to you *WITHOUT* appointment at the town hall:
Every Saturday (except during school holidays) from 09.30 pm to 11.30 pm.

Och du bass **Stengefort.**
#mirsistengefort

Nätzlech Adressen

Adresses utiles

Useful addresses

Regionales Sozialamt Steinfort

Office social régional Steinfort

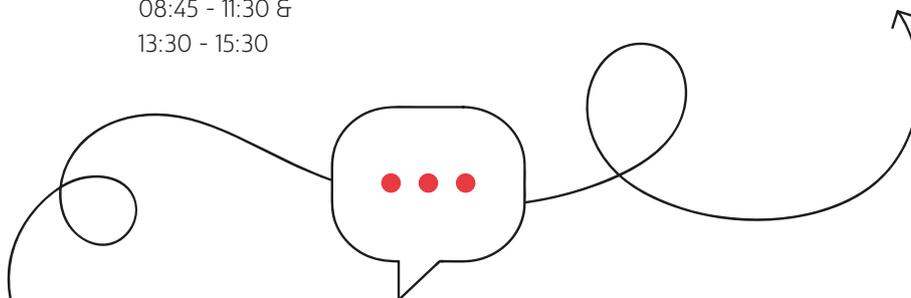
Regional Social Office Steinfort

11, rue de Kleinbettingen
L-8436 Steinfort

Von Montag bis Freitag
Du Lundi au Vendredi
Monday to Friday

T. : 28 22 75 - 1
F. : 28 22 75 - 230

08:45 - 11:30 &
13:30 - 15:30



Klimaagence Infopoint Westen

T. : 8002 11 90

www.klima-agence.lu/de

Kostenfreie Energieberatung

Vereinbaren Sie Ihren persönlichen Beratungstermin

- Zuhause
- per Telefon
- per Videokonferenz

Conseil gratuit en énergie

Fixez votre rendez-vous de conseil personnalisé

- à domicile
- par téléphone
- par vidéoconférence

Free energy consultancy

Book your personal consultation appointment

- At home
- By phone
- By videoconference



Nëtzlech Adressen

Adresses utiles

Useful contacts



Services / services / services

Veräiner / associations / clubs

Entente des sociétés de la commune de Steinfort

Guy Laroche (président)
T. : 39 55 55

Kulten / cultes / cults

Presbytère Steinfort

4, route de Luxembourg
L-8440 Steinfort
T. : 39 00 58

Père

Couvent Clairefontaine
T. : +32 63 240 199
cathol.lu

Natur & Tourismus / nature & tourisme / nature & tourism

Administration de la nature et des forêts (Mirador)

1, Rue Collart
L-8414 Steinfort
Tél. : 24756-541

Offall / déchets / waste

SICA

sica.lu
info@sica.lu

Administration (Enlèvement déchets)

T. : 30 78 38 1

SICA Recycling Park

28, Z.I.
L-8287 Kehlen
T. : 30 78 38 30

SICA Station de compostage (Mamer)

T. : 31 71 48

Jugend / jeunesse / youth

D'Jugendhaus Stengefort

17, rue de l'École
L-8367 Hagen
T. : 621 33 81 28
jugendhaus.steinfort@croix-rouge.lu

Mobilitéit / mobilité / mobility

Proxibus

T. : 800 27200

Senioren / seniors / seniors

Kniwwelkescht CIGL Steinfort

15, rue de l'École
L-8367 Hagen
T. : 26 30 55 03
F. : 26 10 81 71

Gesondheet & Fleeg / santé & soins / health & care

Pharmacie de Steinfort

24, route d'Arlon
L-8410 Steinfort
T. : 39 00 24

Hôpital Intercommunal

1, rue de l'Hôpital
L-8423 Steinfort
T. : 39 94 91 1

Post / postes / post office

Bureau de Poste Steinfort

7, rue de Luxembourg
L-8440 Steinfort
T. : 8002 8004

Noutfäll / urgences / emergencies

Protection civile

T. : 112

Centre d'Incendie et de Secours

T. : 49 77 13 72 5
Rue Collart
L-8414 Steinfort

Police Lëtzebuerg

T. : 113

Police Commissariat Capellen/Steinfort

T. : 244 30 1000
21a, route d'Arlon
L-8310 Capellen

Helpline violence domestique

T. : 2060 1060
helpline-violence.lu

Depannagen / dépannages / breakdown assistance

Électricité CREOS

T. : 8002 9900

Gaz naturel CREOS

T. : 8007 3001

Antenne collective Eltrona

T. : 499 466 888

Telefonsbuch vun der Gemeng

Annuaire communal

Municipal directory

Tél. : (+352) 39 93 13 1
 Fax : (+352) 39 00 15
 E-mail : info@steinfort.lu

Administratioun / département administratif / administrative department

Accueil	David KASEL	T 39 93 13 - 1	david.kasel@steinfort.lu
Bureau de la population	Yves THILL	T 39 93 13 - 221	yves.thill@steinfort.lu
Comptabilité	Andres CASTRO	T 39 93 13 - 216	andres.castro@steinfort.lu
État Civil, Indigénat	Martine BAUM	T 39 93 13 - 220	martine.baum@steinfort.lu
Égalité des chances	Jil THURMES Mirlène FONSECA	T 39 93 13 - 260	info@steinfort.lu
Relations avec les associations locales	Natascha PIERRAT	T 39 93 13 - 213	natascha.pierrat@steinfort.lu
Relations publiques	Myriam KNEIP Isabelle BRUSCHI (matin) Benjamin EWERLING Maida HAJROVIC (matin) Maryse NENNIG (matin) Frédérique THEISEN	T 39 93 13 - 214 T 39 93 13 - 231 T 39 93 13 - 224 T 39 93 13 - 215 T 39 93 13 - 225 T 39 93 13 - 266	service.pr@steinfort.lu
Ressources humaines	Pit HOFFMANN Corinne LEYDER	T 39 93 13 - 217 T 39 93 13 - 211	pit.hoffmann@steinfort.lu corinne.leyder@steinfort.lu
Secrétariat communal	Alex FOLSCHIED Andres CASTRO Sophie GOEDERS Debbie HOUSS	T 39 93 13 - 201 T 39 93 13 - 216 T 39 93 13 - 219 T 39 93 13 - 218	alex.folscheid@steinfort.lu andres.castro@steinfort.lu sophie.goeders@steinfort.lu debbie.houss@steinfort.lu
Secrétaire communal	Diane STOCKREISER-PÜTZ	T 39 93 13 - 1	diane.stockreiser@steinfort.lu

Finanzdepartement / département financier / finance department

Receveur communal	Charel THILL	T 39 93 13 - 230	charel.thill@steinfort.lu
Service Facturation & Relations clients	Irena DELLA PENNA Charlie MOMPER	T 39 93 13 - 234 T 39 93 13 - 235	irena.dellapenna@steinfort.lu charlie.momper@steinfort.lu

Technesch Departement / département technique / technical department

Secrétariat	Claudine GILLEN Marie-Laurence LEBRUN	T 39 93 13 - 240	claudine.gillen@steinfort.lu marie-laurence.lebrun@steinfort.lu
Service technique	Alain KIEFFER Sam MANGERICH	T 39 93 13 - 240	alain.kieffer@steinfort.lu sam.mangerich@steinfort.lu
Service autorisations	Olivier CLOOS	T 39 93 13 - 240	olivier.cloos@steinfort.lu
Service écologique	Tamara SCHERER	T 39 93 13 - 240	tamara.scherer@steinfort.lu
Service hygiène	David KRIER	T 39 93 13 - 248	david.krier@steinfort.lu
Service IT	Marc MOLLING	T 39 93 13 - 253	marc.molling@steinfort.lu
Service régie	Olivier FRÉDÉRIC Christophe RODRIGUES	T 39 93 13 - 244 T 39 93 13 - 243	olivier.frederic@steinfort.lu christophe.rodrigues@steinfort.lu
Service urbanisme	Max ZAMBELLI	T 39 93 13 - 240	max.zambelli@steinfort.lu

Ordre Public Département / département d'ordre public / public order department

Agent municipal / Garde champêtre	Alexandra CHARPENTIER Yannik MIRANDA	T 39 93 13 - 600	alexandra.charpentier@steinfort.lu yannik.miranda@steinfort.lu
------------------------------------------	-----------------------------------------	-------------------------	-------------------------------------------------------------------

Noutfäll / urgences / emergencies

Urgences techniques	La permanence technique fonctionne uniquement de 15h00 à 7h00	T 39 93 13 - 555	
Urgences État Civil (décès)	La permanence de l'état civil fonctionne uniquement les samedis matins de 10h00 à 12h00	T 39 93 13 - 554	

Maison Relais pour Enfants (7b, rue de Hagen L-8421 Steinfort)

Direction	Vicky OLINGER-WAGNER Fabienne RASQUÉ-CLEMEN Charel GEIMER	T 39 93 13 - 370 F 39 93 13 - 938	maisonrelais@steinfort.lu https://maisonrelais.steinfort.lu
------------------	-----------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Sport (7a, rue de Hagen L-8421 Steinfort)

Piscine communale		T 39 93 13 - 400 F 39 93 13 - 940	
Centre sportif		T 39 93 13 - 410 F 39 93 13 - 940	
Responsable	Joël WALDBILLIG	T 39 93 13 - 403 F 39 93 13 - 940	joel.waldbillig@steinfort.lu https://centresportif.steinfort.lu

Grondschoul / enseignement fondamental / elementary school

Président du comité d'école	Christian KOHNEN	T 39 93 13 - 301	christian.kohnen@education.lu www.schoul-stengefort.lu
Service Enseignement	Michel CLEMEN	T 39 93 13 - 210	enseignement@steinfort.lu

Steinfort

Cycle I « Précoce »	Bâtiment Maison Relais 7b, Rue de Hagen L-8421 Steinfort	T 39 93 13 - 360	
Cycle I « Préscolaire »	Bâtiment Maison Relais 7b, Rue de Hagen L-8421 Steinfort	T 39 93 13 - 337	
Cycles II-IV « Primaire »	Bâtiment Maison Relais 7b, Rue de Hagen L-8421 Steinfort	T 39 93 13 - 313	
Cycles II-IV « Primaire »	Bâtiment A 9A, rue de Kleinbettingen L-8436 Steinfort	T 39 93 13 - 310	
Cycles II-IV « Primaire »	Bâtiment B 9B, rue de Kleinbettingen L-8436 Steinfort	T 39 93 13 - 300	

Kleinbettingen

Cycle I « Précoce »	7, Rue du Parc L-8380 Kleinbettingen	T 39 93 13 - 354	
Cycle I « Préscolaire »	7, Rue du Parc L-8380 Kleinbettingen	T 39 93 13 - 355	
Cycles III-IV « Primaire »	12, Rue de la Gare L-8380 Kleinbettingen	T 39 93 13 - 351	



lu Nieft der breeder Palette vu Behandlungen, déi vun de Fachleit vun eisem « Centre Médical et Thérapeutique » (Physiothérapie, Osteopathie, Ernährungsberatung, Logopédie an allgemeng Medezin) ugebuede ginn, deele mir eis Ariichtunge mat ville Spezialisten aus dem CHL an de Laboratoires Réunis.

Dës Zesummenaarbecht mam CHL, « CHL Praxiszentren », erméiglecht eis eng medezinesch Offer unzebidden an z'erweidere fir all Awunner aus eiser Regioun. Eng zweet Praxis mat neie Spezialisten ass am Januar 2023 opgaangen.

Ee liicht zougängelechen a gratis Parking ass op der Plaz.

Chennaux Jean-Paul,
Coordinateur Centre Médical et Thérapeutique
Mail : jean-paul.chennaux@his.lu

fr En plus du large éventail de soins dispensés par les professionnels de notre « Centre Médical et Thérapeutique » (kinésithérapie, ostéopathie, diététique, orthophonie et médecine générale), nous partageons nos installations avec de nombreux médecins spécialistes du CHL et les Laboratoires Réunis.

Cette collaboration avec le CHL, le « CHL Praxiszentren », nous permet de développer et d'élargir notre offre médicale à tous les habitants de notre région. Suite à cette collaboration, un second cabinet médical accueille de nouveaux médecins spécialistes depuis janvier 2023.

Un parking facile d'accès et gratuit est disponible sur site.

Chennaux Jean-Paul,
Coordinateur Centre Médical et Thérapeutique
Mail : jean-paul.chennaux@his.lu

Kinésithérapie

TABAR Pierre

Kiné du sport, clinique du coureur, thérapie manuelle

Sur rendez-vous

- +352 671 099 867
- tabar.pierre@gmail.com

FONTE Garance

Orthopédie, neurologie, drainage lymphatique, thérapie manuelle

Sur rendez-vous

- +32 491 242 685
- garance.fonte@gmail.com

VERDURE Marine

Kiné du sport, kiné pré et post-natale, kiné respiratoire, drainage lymphatique

Sur rendez-vous

- + 32 496 791 577
- marine.verdure@ymail.com

ROUSSELLE Camille

Kinésithérapie vestibulaire

Sur rendez-vous

- 39 94 91 – 1
- camille.rouselle@his.lu

Médecine générale

Docteur Jean-François ROGER

Sur rendez-vous

- 39 94 91 – 1

HOFFELT Christophe

Sur rendez-vous

- +352 691 313 919
- christophe.hoffelt@gmail.com

SCHOPPACH Delphine

Sur rendez-vous

- +32 494 86 03 30
- delphine.schoppach@his.lu

Ostéopathie

Orthophonie

Prise de rendez-vous

Vous pouvez également prendre rendez-vous en ligne 24h sur 24h et 7j sur 7 sur www.doctena.lu ou via notre secrétariat au 39 94 91 1 de 8h à 17h.

CHL Praxiszentren Steinfort



Praxiszentren
STEINFORT

CHL PRAXISZENTREN
STEINFORT

Hôpital Intercommunal
de Steinfort (HIS)
1, rue de l'Hôpital,
L-8423 Steinfort

Consultations médicales proposées :

ANGIOLOGIE

› Dr ANNAKI Soraya

CHIRURGIE PÉDIATRIQUE

› Dr GOMES Cindy
› Dr PHILIPPE Paul

CHIRURGIE VASCULAIRE ET THORACIQUE

› Dr ARENDT Charlotte
› Dr MATHIEU Xavier

DERMATOLOGIE

› Dr BOURLOND Florence

ENDOCRINOLOGIE

› Dr ROMANSKA Renata

GASTRO-ENTÉROLOGIE / ENDOSCOPIE DIGESTIVE

› Dr WILPUTTE Jean-Yves

GYNÉCOLOGIE / OBSTÉTRIQUE / PMA

› Dr CHERUY Charlotte
› Dr VAN WYMERSCH Didier

HÉMATOLOGIE / ONCOLOGIE / CANCÉROLOGIE

› Dr CORTEZ CLEMENTE Susan

ORTHOPÉDIE

› Dr DAVID Victor

PÉDIATRIE GÉNÉRALE / ENDOCRINOLOGIE PÉDIATRIQUE / NUTRITION ET OBÉSITÉ DE L'ENFANT

› Dr GHADDHAB Chiraz

PNEUMOLOGIE

› Dr COPPENS Nathalie
› Dr COULEE Laurence

Consultations soignantes hyperspécialisées, sur rendez-vous :

INFIRMIER SPÉCIALISÉ PLAIES ET CICATRISATIONS

PRISE DE RENDEZ-VOUS :

☎ Téléphone (de 08h00 à 12h00) : 4411 4450

@ E-mail : sec.praxiszentrum@chl.lu

👉 En ligne : www.praxiszentrum.lu/steinfort

Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi, de 08h00 à 19h00 (selon spécialité)



Laboratoires Réunis Steinfort

Ouverture du laboratoire à Steinfort

Prise de sang sans rendez-vous

Lundi : 07:00 - 10:00

Mardi : 07:00 - 10:00

Mercredi : 07:00 - 10:00

Jeudi : 07:00 - 10:00

Vendredi : 07:00 - 10:00

LABORATOIRES **RÉUNIS**

Manger durablement & sainement à la Maison Relais Steinfort

En collaboration avec le projet Natur genéissen

Le type d'exploitation agricole a une influence directe sur la préservation de la biodiversité. Ainsi, la protection de la nature est indissociable de l'agriculture. Le projet **Natur genéissen** a été lancé en 2014 par SICONA afin de préserver et protéger les habitats importants ensemble avec les agriculteurs, et de créer un débouché supplémentaire pour ces mêmes agriculteurs.

Les exploitations agricoles proposent, au niveau local, une grande partie des aliments qui sont nécessaires dans les cantines publiques, comme la viande de bœuf, de porc, le poulet, le lait de vache, les œufs ainsi que les fruits et légumes de saison. Les producteurs **Natur genéissen** s'engagent à adopter un mode de production durable et mettent en œuvre des mesures de protection de la nature sur leurs terres d'exploitation. Les SEA (service d'éducation et d'accueil) **Natur genéissen** s'engagent, elles, à effectuer au moins 13 % de leurs achats alimentaires auprès des producteurs **Natur genéissen**.

L'alimentation saine, régionale et de saison joue un rôle important dans le développement des enfants et, par conséquent, dans les SEA **Natur genéissen**. Ainsi le projet est triplement bénéfique : soutien des agriculteurs locaux, alimentation saine et de saison pour les enfants, et la mise en œuvre des mesures de protection de la nature.

La commune de Steinfort met en œuvre ce projet, qui promeut une alimentation saine, équilibrée et variée pour les enfants, dans leur Maison Relais depuis l'automne 2023. À travers cette participation à **Natur genéissen** les collaborateurs.rice.s soutiennent l'économie régionale et préservent en même temps l'environnement. « En achetant des fruits et légumes de saison, ces aliments sont de meilleure qualité », explique Charel Geimer, l'un des responsables de la Maison Relais Steinfort. Les recommandations des ministères de la Santé et de l'Éducation pour une alimentation saine des enfants dans les maisons relais sont appliquées afin de garantir un apport optimal en protéines, glucides, graisses, vitamines et minéraux.





À travers la participation de la commune au pacte nature, il convient de souligner que 50 % des ingrédients utilisés sont issus de l'agriculture biologique.

La Maison Relais Steinfort s'est fixé pour objectif de promouvoir la conscience environnementale chez les enfants en leur proposant des repas régionaux et de saison et en les sensibilisant régulièrement à cette thématique. Parallèlement, l'accent est mis sur une alimentation saine et équilibrée. « Une grande importance est également accordée à la participation des enfants lors de l'élaboration des menus », souligne Charel Geimer.

Les enfants peuvent à tout moment donner leur avis sur les repas et les menus de la semaine. Leurs plats préférés sont les pâtes et les desserts. Les soupes sont également appréciées et proposées régulièrement.

De plus, il y a toujours des alternatives. « Je ne mange pas de porc et j'ai toujours une superbe alternative qui se rapproche le plus possible du menu des autres », raconte un enfant de la Maison Relais Steinfort. « La nourriture est très bonne et variée », confirme un autre enfant.

Conclusion selon Charel Geimer : « Le projet **Natur genéissen** montre comment une alimentation saine, la conscience environnementale et la participation des enfants peuvent être combinées avec succès. Le choix conscient des ingrédients et la participation active des enfants favorisent leur bien-être et contribuent à la protection de l'environnement. »



Vous trouvez plus d'info sur le projet **Natur genéissen** ici



et sous www.sicona.lu



Sauvons Bambi !

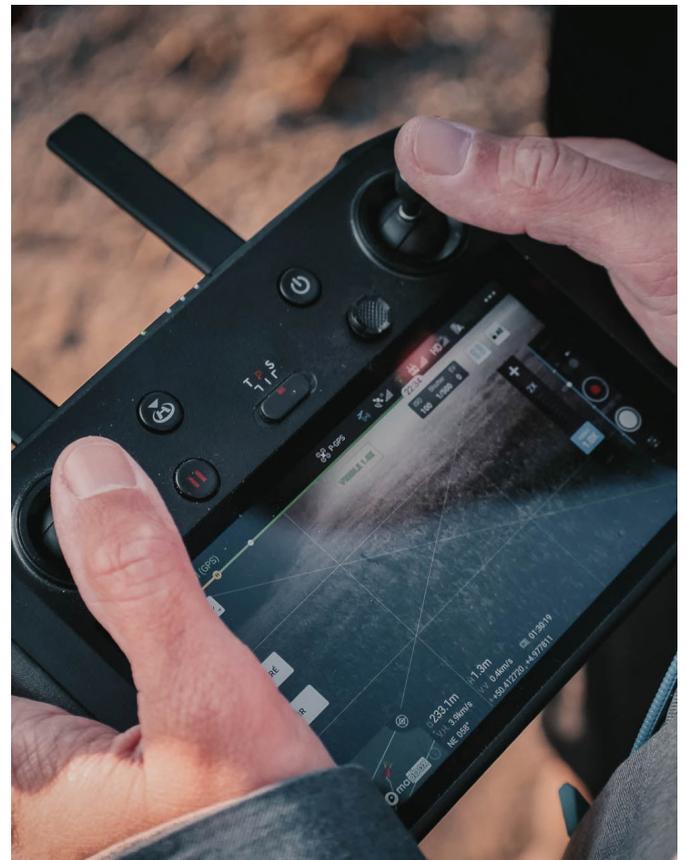
Comment les communes peuvent soutenir la protection des faons

Au Luxembourg, les premiers mois de la vie des cerfs, des chevreuils et d'autres espèces coïncident avec la période de fauchage agricole allant d'avril à juillet, durant laquelle un grand nombre d'entre eux sont blessés, voire tués, car ils ont tendance à se figer instinctivement à l'approche des machines agricoles, plutôt que de prendre la fuite. En 2022, l'association sans but lucratif « **Sauvons Bambi Luxembourg** » a été créée pour protéger les faons de ce danger. Pour pouvoir se développer et agir à l'échelle nationale, l'association a besoin du soutien des communes, dont une dizaine, parmi lesquelles les communes de Garnich et Steinfort, ont entre-temps signé une convention avec elle.

L'association, dont les origines se trouvent en Belgique, a son siège luxembourgeois à Kahler, comme l'explique Georges Fohl, responsable des relations publiques de « **Sauvons Bambi Luxembourg** ». L'ancien bourgmestre de la commune de Garnich énumère ci-après les objectifs et les motivations de l'association : « Tout d'abord, il s'agit pour nous de prévenir la mort et la souffrance des faons et des animaux sauvages en général et de contribuer ainsi au respect de l'environnement et de la nature. Le contrôle préalable de la surface à faucher donne plus de sérénité à l'agriculteur. » Un autre objectif est de préserver la qualité du fourrage et de prévenir ainsi le risque de maladie du bétail.

Et comment se déroule cette opération de sauvetage dans la pratique ? En fait, c'est très simple : placés en bordure de la zone à faucher, les pilotes de l'association survolent les prairies concernées à l'aide d'un drone équipé d'une caméra thermique. Le survol est rapide, puisqu'il ne faut que trois minutes pour parcourir un hectare. De cette manière, ils repèrent les faons qui sont ensuite sauvés par d'autres membres de l'équipe « **Sauvons Bambi Luxembourg** » avant le début des travaux agricoles.

Comme les prairies peuvent être très étendues, les coordonnées sont transmises aux appareils GPS des équipes de sauvetage afin qu'elles puissent déterminer l'emplacement exact des faons, qui se figent instinctivement et se cachent dans les hautes herbes à l'approche des machines agricoles. S'ils ne sont pas secourus, cette paralysie entraîne des accidents souvent mortels, ou bien les jeunes animaux, invisibles pour les agriculteurs, sont cruellement mutilés lors du fauchage. Après le sauvetage proprement dit, les faons sont ramenés sur place par les sauveteurs après avoir été brièvement placés dans un dispositif spécial.



Pour qu'un tel sauvetage soit réussi, il faut pourtant qu'une série d'acteurs jouent le jeu, pour le formuler ainsi : D'abord les agriculteurs, puis l'équipe de l'asbl, composée exclusivement de bénévoles. En principe, ce sont les agriculteurs qui informent l'équipe du moment où ils souhaitent faucher telle ou telle prairie. De préférence, cette communication se fait 1 à 2 jours avant l'action. « Pour que nous puissions agir de manière optimale sur place, il faut par conséquent une planification minutieuse, car nous sommes tous des bénévoles avec des créneaux horaires restreints, car certains d'entre eux travaillent encore. Ce qui est décisif, c'est que nous puissions intervenir à court terme, sachant que le facteur temps joue toujours un rôle », poursuit Georges Fohl. Ce dernier ajoute que l'intervention des sauveteurs est un peu comparable à celle de sapeurs-pompiers.

Les communes peuvent soutenir le projet « **Sauvons Bambi** » principalement en mettant à la disposition de l'association un drone équipé d'une caméra thermique. L'achat d'un tel dispositif coûte environ 6 000 euros. Alternativement, des drones existants, dont bon nombre de communes disposent déjà, peuvent éventuellement être munis d'une caméra thermique, ce qui permet de réduire l'investissement. Par ailleurs, les communes peuvent sensibiliser leur population, par exemple par l'organisation d'une soirée d'information, par un article rédactionnel dans le « Gemengebuet » ou par une présentation sur les réseaux sociaux, ou encore en créant un lien entre les membres de l'association et les agriculteurs habitant les communes.



« C'est vraiment pour une bonne cause et lorsque Georges Fohl m'a contacté, il était clair pour moi que, en tant que commune rurale, nous devons continuer à soutenir ce projet », raconte Sonia Fischer-Fantini, bourgmestre de la commune de Garnich. Sa commune, en collaboration avec la commune de Steinfort, a acheté un drone qui sera mis gratuitement à la disposition de l'équipe des sauveteurs de faons pendant les mois d'avril à juillet.

Sammy Wagner, le bourgmestre de la commune de Steinfort, est également d'avis qu'une telle action doit être soutenue : « En tout cas, nous avons tout de suite participé, car il s'agit de protéger des êtres vivants. Et l'acquisition commune d'un tel drone est également judicieuse pour des raisons de coûts, notamment pour les petites communes. » De plus, le drone est désormais utilisé à d'autres fins. Par exemple, pour évaluer l'état d'un terrain vu du ciel ou pour prendre des photos aériennes de la commune.

En octobre 2024, dix communes de notre pays, principalement dans le Sud-Ouest, ont fait l'acquisition d'un tel drone pour la mise à disposition de l'association et ont décidé de prendre en charge les frais de déplacement des pilotes de l'association. Grâce à cet engagement, en 2023, près de 250 faons ont été sauvés.

« C'est certainement plus qu'une goutte d'eau dans la mer, mais ce qui manque, d'une part, c'est une sensibilisation à grande échelle et, d'autre part, une structure nationale », commente Georges Fohl. Il souligne que la formation des pilotes de drones est particulièrement complexe et coûteuse, et qu'il est difficile de trouver des volontaires pour s'investir dans cette cause. Il se réjouit toutefois que l'action « **Sauvons Bambi** » soit mentionnée dans l'Accord de coalition et que le gouvernement envisage de soutenir les projets pilotes actuels et de les étendre à l'ensemble du pays afin d'améliorer la protection des faons pendant la saison de fauche.

www.sauvonsbambi.lu



 **SYVICOL**

Youth & Work



Berodung bei
Orientéierung
Ausbildung
Aarbecht

Conseil
Orientation
Formation
Emploi

info@youth-and-work.lu

www.youth-and-work.lu



26 62 11 41



Pas de travail ? Pas d'apprentissage ?



Isabelle Steudle
Coach

La **commune de Steinfort** soutient, en collaboration avec Youth & Work, les jeunes dans leur recherche d'emploi et de formation. Youth & Work accompagne les jeunes jusqu'à 29 ans jusqu'à ce qu'ils aient trouvé une orientation, une formation ou un emploi. La participation est gratuite et volontaire.

Le chômage peut toucher chaque jeune: Problèmes scolaires, disputes, harcèlement, manque d'orientation, maladie... Une fois au chômage, un cercle vicieux commence pour eux: Pas d'emploi sans expérience professionnelle et sans diplôme - pas d'expérience professionnelle sans emploi. Il n'est donc pas étonnant que de nombreux jeunes soient au chômage alors qu'ils cherchent du travail. Les jeunes de la commune de Steinfort avaient envoyé d'innombrables candidatures et n'avaient généralement pas reçu de réponse. Avec le coach, ils identifient leurs capacités personnelles et professionnelles et trouvent des solutions et des possibilités qui leur conviennent. Même après une longue période de chômage, trouver un emploi est envisageable.

Le taux de chômage actuel des jeunes au Luxembourg est de 20%, ce qui touche également la commune de Steinfort. Au total, Youth & Work a accompagné jusqu'à présent plus de 3.000 jeunes dans tout le pays.

Pour ce faire, Youth & Work travaille en étroite collaboration avec des entreprises, des organisations et des chambres.

Tu veux en savoir plus ?
Apprends à nous connaître sans engagement.

Demande de rendez-vous :

info@youth-and-work.lu

T 26 62 11 41

www.youth-and-work.lu



SLOW TRIPS

ZEIT FÜR LAND & LEUTE

Slow Trips ist ein transnationales LEADER-Kooperationsprojekt mit dem Ziel, einzigartige Slow Travel Erlebnisse zu gestalten. In den letzten Jahren wurden in 10 verschiedenen europäischen LEADER-Partnerregionen aus 6 Ländern, darunter Luxemburg mit der Region Guttland, Österreich, Schweden, Deutschland, Italien und Litauen, eine Vielzahl kreativer Aktivitäten entwickelt. Diese Angebote richten sich an aktive Kreative, Kulturpuristen, Entschleuniger und Entdecker – an Menschen wie dich, die Destinationen abseits des Mainstreamtourismus entdecken und das authentische Leben vor Ort in vollen Zügen genießen möchten.

Mittendrin statt nur dabei

Statt nur Sehenswürdigkeiten zu besichtigen, nimmst du an Aktivitäten teil, die das lokale Leben widerspiegeln. Ob beim gemeinsamen Verkosten traditioneller Gerichte, dem Besuch von Handwerks- oder Landwirtschaftsbetrieben oder auf den Spuren der Vergangenheit mit einzigartigen Charakteren der Region – du wirst direkt in den Alltag der Einheimischen eingebunden und erhältst Zugang zu besonderen Orten und Geheimtipps.

Nachhaltigkeit

Nachhaltigkeit ist ein Kernwert unserer Reisen. Wir vermeiden Massentourismus und gestalten jeden Slow Trip so umweltfreundlich wie möglich. Durch die Unterstützung kleiner, lokaler Unternehmen stärken wir die regionale Wirtschaft. Mit jeder Reise trägst du dazu bei, die kulturelle und natürliche Vielfalt der besuchten Regionen zu bewahren. Gemeinsam übernehmen wir ökonomische, soziale und ökologische Verantwortung.

Entschleunigung und Erholung

Bei uns geht es nicht darum, dir möglichst viele Highlights in kürzester Zeit zu zeigen. Wir bieten dir eine entschleunigte Reiseerfahrung, bei der du in deinem eigenen Tempo die Umgebung erkunden und wirklich zur Ruhe kommen kannst. So kehrst du garantiert glücklich, erholt und inspiriert zurück.

Zoom auf die Guttland Region

Alle Slow Trips Erlebnisse, die in der Guttland Region angeboten werden, kannst du auf der Webseite des regionalen Tourismusverbandes Guttland entdecken: www.visitguttland.lu/slow-trips

Vom nächtlichen Schmugglertour entlang der belgisch-luxemburgischen Grenze bis zum kreativen „Péckvillercher“ Workshop übers entspannte Waldbaden, um nur einige zu nennen - hier wird jeder fündig der auf der Suche nach spannenden, innovativen Erlebnissen ist.

Bleib auf unserer Facebook Seite über alle touristischen Aktualitäten in der Region informiert, oder wirf einen Blick auf unsere Webseite.

Am 17. April 2024 fand in Rindschleiden die Abschlussfeier des LEADER-Projektes im Museum Thillenvogtei statt. Eingeladen waren die regionalen Partner des Tourismusverbandes der Region Guttland und der LEADER Regionen Zentrum-Westen und Wëlle Westen. Aktuell bestehen 10 Slow Trips in der Guttland Region. Das internationale „Slow Trips“ Netzwerk wird auch in Zukunft bestehen bleiben, sich weiterentwickeln und wachsen. Und auch in der Guttland Region wird eifrig an weiteren Angeboten getüftelt!



Office Régional du Tourisme Guttland asbl
T 28 22 78 64 / info@visitguttland.lu
www.visitguttland.lu
Facebook: Visit Guttland Instagram: @visitguttland

SLOW TRIPS



Forest Bathing



Dollarmatti



Local distillers



Schmutzger Tour



Travel back in time



Local food producers



Päckvillchen Workshop



A day at the Leekoll



Beer Tasting

Reewaasser clever notzen

Eng nohaltig Léisung fir den eegene Gaart an Haushalt



De **Klimawandel** féiert zu méi laangen **Drécheperioden** a wäert zu gewëssen Zäiten am Joer zu **Waassermangel** féieren.



Verfügbart **Reewaasser** fléisst meeschtens **ongenutzt** iwwer eis Kanalisatiounen an d'Flëss.



Drénkwaasser gëtt oft fir Zwecker verwent, déi keng héich Waasserqualitéit erforderen (**Toilette, Bewässerung, Botzen**).



Eng einfach Léisung: **de Reewaasserbehälter**

Reewaasser vun eisen **Diecher** opfänken an **notzen**



Reewaasser als Ressource fir d'Zukunft notzen



D'**Drénkwaasser** fir e méi héichwäertige Gebrauch notzen

- Gaardebewässerung
- Kärcher
- Toilette spullen
- ...



De Reewaasserbehälter muss un de Kullang ugeschloss ginn. Mee wou gëtt d'Waasser gesammelt? Dës Iddie kënnen dem Awunner hëllefen, eng Entscheedung ze treffen:

Dobaussen, iwwert dem Buedem

Reefaass = Einfachst a bëllegst Method, geet duer fir d'Blummen ze näzen.
Kreativ Ëmnotzungen: Gebrauchten Uelegbidon, Wäifaass, Amphor ...



Dobaussen, am Buedem

Ënnerierdesch **Zëttär** aus Plastik oder Bëton → méi grouse Volume + **méiglechen Uschloss** un den Haushalt fir d'Toilette/Wäschmaschinn!

Wichtig ze beuechten: D'Reewaasser, dat fir e Kärcher oder eng Wäschmaschinn genotzt gëtt, muss virdru gefiltert ginn.



Am Haus / Keller

Zëttär aus Plastik oder Bëton, mat **Uschloss un den Haushalt** fir d'Toilette/Wäschmaschinn.

Bei **Neibauprojeten** → d'**Zëttär direkt** am Bauplang virgesinn (am Keller oder dobaussen am Buedem).

Wichtig ze beuechten: Et däerf keng Verbindung tëschent dem Reewaasser an dem Drénkwaassernetz bestoen (Hygiëneschutz).



Rechtlech Virschrëft:

Bei ënnerierdeschen Installatiounen dobausse muss eng **Baumeldung** oder **-geneemegung** bei der Gemeng agereecht ginn.



Finanziell Hëllef:

Vergieess net, déi vum Staat oder vun der Gemeng ugebuedene **Subventioun** für d'Sammele vum Reewaasser ze notzen.

Méi Informatiounen



NEI / NEW / NEU / NOUVEAU

SICA APP



- LU / EN / DE / FR
- Kalenner / Calendar / Kalender / Calendrier.
- Collecte reservéieren / book collections / Abholungen buchen / réserver des ramassages.
- Erënnerungsfunktioun / Reminder-function / Erinnerungsfunktion / Notification de rappel.
- Norichten an Informatiounen / News and information / Nachrichten und Infos / Nouvelles et infos.

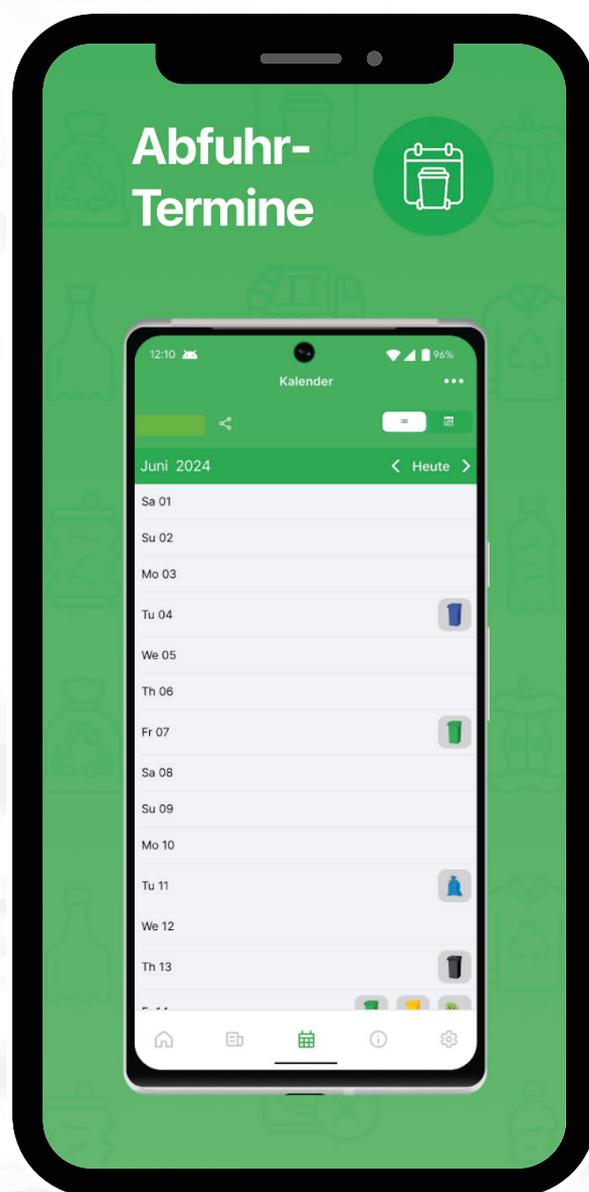


Android



Apple

DOWNLOAD NOW



ALLES OP ENGER PLAZ FIR ÄRE KLIMA- AN ENERGIEPROJET



klima-agence.lu

Lancéiert Äre Projet mat eiser
onofhängeger a gratis Berodung
a profitéiert vun de Klimabonus-Bäihëllefen.



**klima
agence**

Shaping our
future together



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Finanzéiert duerch de Fonds climat et énergie



Et si vous utilisiez votre propre énergie ...
pour renforcer votre autonomie énergétique
et contribuer à la protection du climat.

Les avantages de l'autoconsommation

Un système photovoltaïque produit de l'électricité que vous pouvez soit consommer directement, soit injecter dans le réseau en échange d'une rémunération. Utiliser votre propre électricité pour faire fonctionner des appareils électriques, une pompe à chaleur ou charger une voiture électrique peut s'avérer économiquement avantageux, surtout si le prix de l'électricité de votre fournisseur est plus haut que les revenus générés par la vente de votre électricité solaire injectée dans le réseau.

En outre, l'ajout de batteries de stockage peut vous procurer une plus-value pour l'autoconsommation : elle vous permet d'utiliser le surplus d'électricité solaire durant la nuit. Toutefois, vu la consommation des ressources pour la production de la batterie et le coût non négligeable, nous recommandons un dimensionnement prudent de la batterie.

L'autoconsommation collective est une autre option intéressante. Elle vous permet de partager l'électricité produite avec vos voisins, améliorant ainsi la rentabilité de votre installation solaire.

Pour en savoir plus sur l'autoconsommation : klima-agence.lu/pv

Les outils libre-service de Klima-Agence

Pour évaluer la faisabilité et la rentabilité de votre projet, il est conseillé d'utiliser le cadastre solaire national disponible sur energie.geoportail.lu. Cet outil identifie les emplacements les mieux exposés au rayonnement solaire et propose une fonctionnalité pour l'autoconsommation, permettant à l'utilisateur d'estimer sa consommation et de déterminer l'investissement optimal.

Pour simuler les montants des aides étatiques, communales et des fournisseurs d'énergie disponibles en quelques clics, rendez-vous sur aides.klima-agence.lu.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un aménagement cyclable de 10 kilomètres entre Arlon et Luxembourg

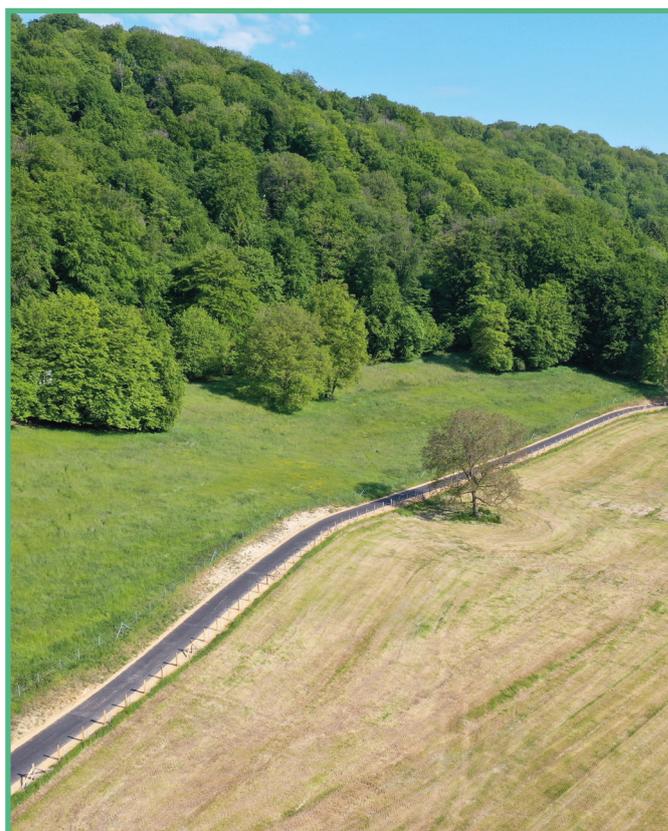
Le comité de suivi du Programme Interreg Grande Région a approuvé le projet d'aménagement cyclable performant entre Arlon et Luxembourg. Ce projet est porté par 6 partenaires belges et luxembourgeois avec le Service Public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI) comme partenaire chef de file. Ce cheminement cyclable d'une longueur totale de 10 kilomètres permettra d'offrir un espace sécurisé et confortable aux utilisateurs des modes actifs.

Avec plusieurs dizaines de milliers de navetteurs belges traversant la frontière à Arlon chaque jour pour rejoindre Luxembourg-Ville, cette liaison représente un potentiel cyclable très important qui pourra être valorisé avec la réalisation de ce projet.

Concrètement, côté belge, il est prévu d'aménager une cyclostrade sur la N4 entre Arlon et la frontière luxembourgeoise, soit un aménagement cyclable ambitieux et qualitatif de 6 kilomètres offrant un haut niveau de service. Côté luxembourgeois, les différents acteurs aménageront une ancienne ligne vicinale sur 4 kilomètres afin d'assurer une continuité à l'aménagement cyclable belge jusqu'aux itinéraires cyclables reliant Luxembourg-Ville, tout en desservant les territoires de Steinfort et Koerich.

Pour ce projet belgo-luxembourgeois, un montant total de près de 10.000.000 € sera investi avec 40% pris en charge par le Fonds européen de Développement régional (FEDER). En Wallonie, une partie du budget sera principalement apportée par la SOFICO avec la participation du SPW MI et de la Ville d'Arlon. Les différents partenaires luxembourgeois (Ministère de la Mobilité et des Travaux publics / Administration des ponts et chaussées, Communes de Koerich et Steinfort) compléteront le reste de l'enveloppe afin de mettre en oeuvre le projet.

La réalisation de cette liaison cyclable est prévue en 2026-2027, selon les différents tronçons, avec une fin complète des travaux prévue au début de l'année 2028 sous réserve des éventuels aléas de chantier.



© Ministère de la Mobilité et des Travaux Publics (MMTP - PCH)

Contact médias :

Sarah PIERRE | Porte-parole du SPW Mobilité et Infrastructures
+32 479 865 896 | sarah.pierre@spw.wallonie.be

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Kofinanziert von
der Europäischen Union

Grande Région | Großregion

Wallonie
mobilité
SPW

Wallonie
infrastructures
SOFICO

ARLON
Authentique &
attractive

Commune de
Steinfort



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics
Administration des ponts et chaussées



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

COMMUNE DE
KOERICH

IDELUX
PROJETS PUBLICS

Benelux
SECRETARIAT GÉNÉRAL
SECRETARIAT GÉNÉRAL

CYBER SECURITY
-TIPP 4

E Passwuert
kann och
e Saz sinn.



Keep
Your
Space
Safe



Tipps op
bee-secure.lu/kyss

Ces dernières années, les arnaques et tromperies sont devenues de plus en plus fréquentes. Et les escrocs ne cessent d'inventer de nouvelles combines pour soutirer de l'argent à leurs victimes. Ne vous laissez pas duper !

ARNAQUES EN LIGNE OU PAR TÉLÉPHONE

- Vous avez reçu un message non-sollicité vous demandant de partager vos données bancaires ?
- Un appel d'une personne qui prétend faire partie de votre famille, qui serait en détresse et aurait rapidement besoin d'argent ?
- Vous avez vu une offre extrêmement lucrative pour acheter un produit sur les réseaux sociaux, ou une personne vous a contacté via un tel réseau pour vous faire participer à un investissement d'argent ?



MÉFIEZ-VOUS!

- Si une personne vous demande avec insistance de lui fournir de l'argent, des objets de valeur ou une caution, ne lui cédez pas.
- Ne partagez jamais des informations personnelles ou bancaires lorsqu'une personne vous les a demandées par courriel, SMS ou via un autre service de messagerie.
- Ne cliquez jamais sur un lien qu'une personne inconnue vous a envoyé.
- Si vous avez un doute quant à l'origine d'un message, contactez la banque, l'entreprise ou l'administration en question pour vérifier s'il s'agit bien d'un message authentique.



Si vous avez été victime d'une arnaque, contactez au plus vite la Police afin que les démarches nécessaires puissent être entamées.



ACHTUNG! TASCHENDIEBE

GENERELL GILT: Vorsicht, wenn Fremde sich Ihnen zu sehr nähern. Trick- und Taschendiebe arbeiten mit verschiedenen Ablenkungsmanövern, um unbemerkt an Ihre Wertsachen zu gelangen!



Lassen Sie sich nicht von fremden Personen ablenken. Halten Sie Ihre Wertgegenstände stets im Blick und nah am Körper.



Achten Sie auf Personen, die Sie anrennen oder sich Ihnen zu sehr nähern. Halten Sie Taschen und Rucksäcke stets geschlossen.



Halten Sie fremde Personen, die Sie mit einer Umarmung begrüßen oder antäzen, auf Distanz.



Achten Sie auf Personen, die sich Ihnen zu sehr nähern um u.a. nach Kleingeld oder Zigaretten zu fragen.



EIS GEMENG ËNNERSTËTZT DE FAIREN HANDEL



L'IMPACT COLLECTIF DES COMMUNES

Une Fairtrade Gemeng est une commune avec un engagement collectif pour un monde plus équitable, qui sensibilise autour du commerce équitable et où le choix se porte sur les produits Fairtrade lorsque l'occasion se présente.

Dans une Fairtrade Gemeng, chacun peut contribuer à disséminer le commerce équitable dans toutes les sphères de la vie quotidienne ! C'est un projet participatif et solidaire.

Tous unis pour faire progresser le commerce équitable ! Groupes d'action locaux Fairtrade, chargés au commerce équitable et politiques ont échangé leurs idées et expériences lors du 4e forum Fairtrade Gemeng en juin

DE GARSTANG AU FORUM DES FAIRTRADE GEMENG

Dans une petite localité du Lancashire, à Garstang, un groupe de personnes magnifiquement motivées, ensemble avec la population et les élus, allait révolutionner l'engagement pour le commerce équitable au niveau communal en concevant les 5 critères internationaux des Fairtrade Towns. Un quart de siècle plus tard, il existe plus de 2200 Fairtrade Towns dans près de 40 pays au monde.

En juin, les acteurs Fairtrade Gemeng du Luxembourg se sont réunis pour échanger leurs bonnes pratiques. Objectif : impacter au mieux la vie des producteurs et travailleurs lointains en Afrique, Asie, Amérique latine et aux Caraïbes qui pourtant font partie de notre quotidien à travers leurs produits que nous consommons.

THE FUTUR IS FAIR TOUS SOLIDAIRES

En avril 2000, les habitants de Garstang faisaient de leur petit bourg la toute première Fairtrade Gemeng au monde. Un bel exemple de mouvement citoyen local, aujourd'hui devenu mondial.



EIS GEMENG ËNNERSTËTZT DE FAIREN HANDEL



1 banane sur 3 consommée
au Luxembourg est issue
du commerce équitable

L'IMPACT DE NOS CHOIX

La banane est une importante source de revenu pour des millions de producteurs et travailleurs aux 4 coins du monde.

Mais ceux-ci sont confrontés à de multiples défis, qui menacent à la fois leurs moyens de subsistance et leur santé : salaires très bas, augmentation des coûts de production, conditions de travail particulièrement difficiles, discrimination à l'encontre des femmes, utilisation intensive de pesticides, pollution importante des sols, de l'eau et de l'air, refus de la liberté d'association...

Afin de soutenir les producteurs et travailleurs de la filière de la banane, le mouvement Fairtrade déploie des mesures concrètes telles que le prix minimum garanti, la prime Fairtrade et mène un travail intense pour la mise en place de prix décents.

**Vous aussi, soutenez-les.
Avec chaque banane Fairtrade mangée.**

L'OFFRE FAIRTRADE AU LUXEMBOURG GRANDIT

A ce jour 5250 références de produits labellisés Fairtrade sont enregistrées sur le marché au Luxembourg dont 635 nouvelles références venues s'ajouter en 2023, soit une augmentation de 14% par rapport à 2022. En outre, 60 % de ces références portent le label biologique.

Fairtrade & local : 453 produits Fairtrade sont proposés par des marques luxembourgeoises.

En 2023 le commerce équitable au Luxembourg a ainsi connu une forte progression. Et cela grâce au soutien des fidèles consommateurs et partenaires du commerce équitable au Luxembourg, comme les Fairtrade Gemeng !

SCAN MICH...

... und sieh dir die Geschichte der Fairtrade-Kooperative Coobana an. Früher litten sie unter dem Bananenmonopol, heute geht es ihnen besser, dank Fairtrade. Jeder faire Einkauf zählt!



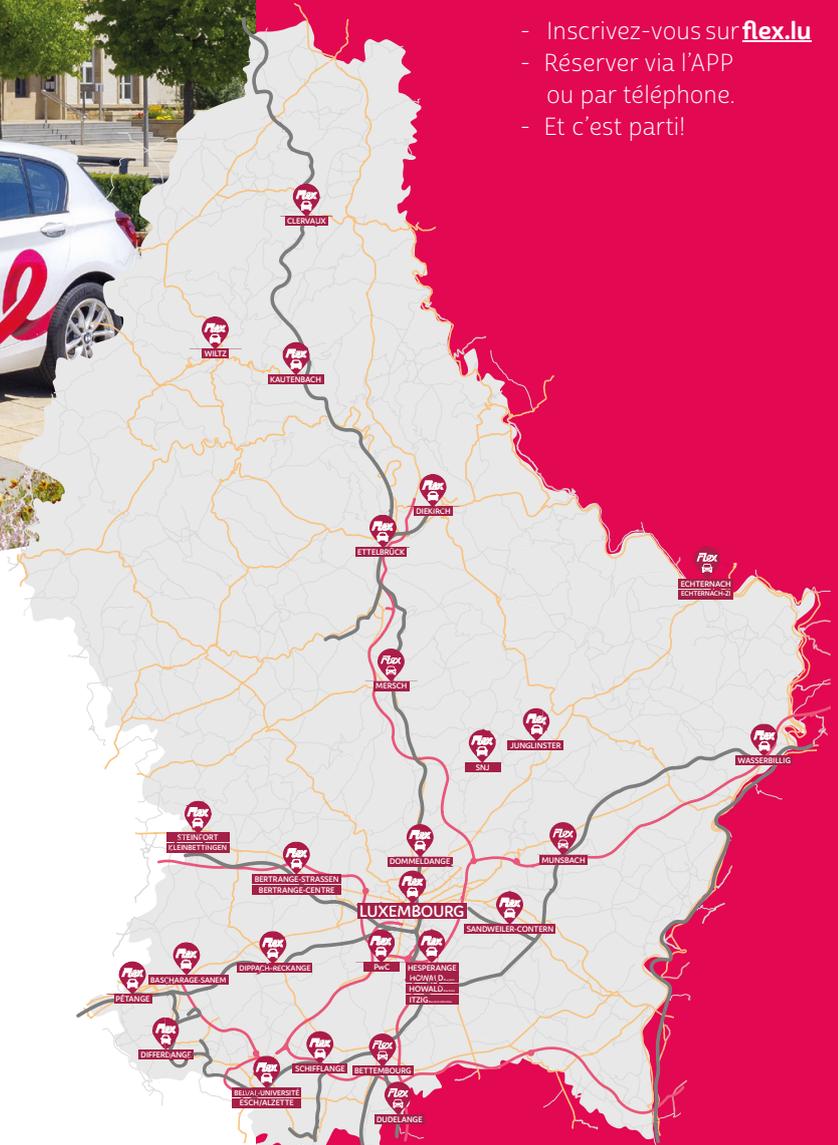
Le Carsharing dans votre commune.



Flex est la solution de carsharing partout au Luxembourg, proposant des voitures disponibles à de nombreuses stations, pour la plupart connectées au réseau de transport publics. Flex est la solution responsable pour les déplacements du quotidien.

L'inscription est facile:

- Inscrivez-vous sur flex.lu
- Réserver via l'APP ou par téléphone.
- Et c'est parti!



Steinfort, Parking « Rue de l'Hôpital »



Kleinbettingen, Parking près de l'école primaire

Flex pour les entreprises et les communes

Avec Flex Business, inscrivez vos employés, utilisez les services Flex et recevez une facture détaillée de vos déplacements. C'est aussi simple que ça !



Combien ça coûte ?

Tous les tarifs incluent le carburant, une assurance, le nettoyage (interne et externe), les révisions et notre Flex-Servicecenter.



Basic	Basic Plus	Gold
0 €/mois 5 € de frais d'inscription	10 €/mois Pas de frais d'inscription	15 €/mois Pas de frais d'inscription
S  	S  	S  
2,95 €/h 0,50 €/km Location de 24h (km excl.) : 59 €	2,95 €/h 0,50 €/km Location de 24h (km excl.) : 59 €	1,95 €/h 0,45 €/km Location de 24h (km excl.) : 39 €
M  	M  	M  
3,95 €/h 0,60 €/km Location de 24h (km excl.) : 79 €	3,95 €/h 0,60 €/km Location de 24h (km excl.) : 79 €	2,95 €/h 0,55 €/km Location de 24h (km excl.) : 59 €
XL  	XL  	XL  
5,95 €/h 0,90 €/km	5,95 €/h 0,90 €/km Bonus : Recevez un crédit de trajet de 10 €	4,95 €/h 0,85 €/km Bonus : Recevez un crédit de trajet de 10 €
CHOISIR BASIC	CHOISIR BASIC - Durée minimum 1 mois*	CHOISIR GOLD Durée minimum 1 mois*
Franchise sans réduction de responsabilité : jusqu'à 2500 €	Franchise : 300 €	Franchise : 300 €
Option : réduction de responsabilité : 1,99 €/h Franchise réduite à 300 €		

Trouvez nos tarifs en ligne sur flex.lu

Flex-Servicecenter (24/7) : (+352) 2883 3882
Contact entreprises et communes : b2b@flex.lu

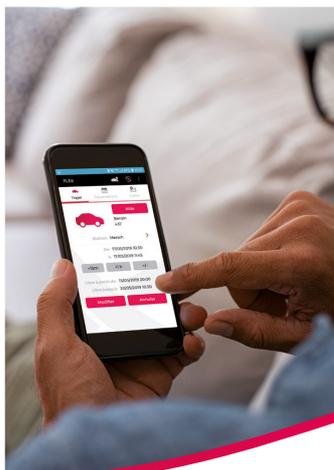


Comment ça fonctionne ?

1

Réservation

Faites votre choix parmi plusieurs types de véhicules modernes répartis dans de nombreuses stations Flex partout au Luxembourg.



2

Confirmation

Vous recevrez la confirmation de votre réservation instantanément.



3

Utilisation

Utilisez Flex partout au Luxembourg et dans la Grande Région et profitez d'un service sans limite!



4

Retour

Une fois votre trajet terminé, retournez simplement le véhicule à la station initiale avant la fin de votre réservation et indiquez le retour dans l'application Flex. Les frais seront automatiquement calculés.



Avis au public en matière d'urbanisme

Plan d'aménagement particulier « nouveau quartier » Rue de la Montagne à Kleinbettingen

Il est porté à la connaissance du public que la délibération du conseil communal du 21 mars 2024 portant adoption du projet d'aménagement particulier « nouveau quartier » Rue de la Montagne à Kleinbettingen, parties écrite et graphique, a été approuvée par Monsieur le Ministre des Affaires Intérieures en date du 17 juin 2024 (réf : 19379/69C).

Le plan d'aménagement particulier « nouveau quartier » Rue de la Montagne à Kleinbettingen, parties écrite et graphique ainsi que la décision ministérielle sont à la disposition du public, au service urbanisme, où il peut en être pris copie sans déplacement, le cas échéant contre remboursement, pendant les heures d'ouverture de la commune.

En exécution de la loi modifiée du 21 juin 1999 portant règlement de procédure devant les juridictions administratives, un recours en annulation devant le tribunal administratif peut être introduit par ministère d'avocat inscrit à la liste I des tableaux dressés par les conseils des Ordres des avocats contre la décision ministérielle dans les trois mois qui suivent la notification de la décision aux parties intéressées ou le jour où ces derniers ont pu en prendre connaissance.

Mention de la décision et de sa publication sera faite au Mémorial, ainsi que dans le bulletin communal distribué périodiquement à tous les ménages.

pour le Collège des bourgmestre et échevins,



Sammy Wagner

Bourgmestre



Andres Castro

Secrétaire communal f.f.

Avis d'urbanisme

Mise à jour du Plan d'aménagement général (PAG)
(loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain)

Il est porté à la connaissance du public que la délibération du Conseil communal du 8 février 2024 portant adoption du projet de mise à jour du plan d'aménagement général de la Commune de Steinfort, parties écrite et graphique,

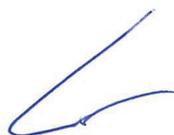
a été approuvée par Monsieur le Ministre des Affaires Intérieures en date du 19 juillet 2024 (réf. : 69C/010/2020 – REC – Ęnnert der Berk).

Le plan d'aménagement général, parties écrite et graphique ainsi que la décision ministérielle sont à la disposition du public, au service urbanisme, où il peut en être pris copie sans déplacement, le cas échéant contre remboursement.

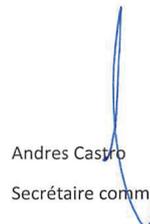
Le PAG, revêtant un caractère réglementaire, entre en vigueur trois jours après sa publication par voie d'affiches dans la commune.

En exécution de la loi modifiée du 21 juin 1999 portant règlement de procédure devant les juridictions administratives, un recours en annulation devant le tribunal administratif peut être introduit par ministère d'avocat inscrit à la liste I des tableaux dressés par les conseils des Ordres des avocats contre la décision ministérielle dans les trois mois qui suivent la notification de la décision aux parties intéressées ou le jour où ces derniers ont pu en prendre connaissance.

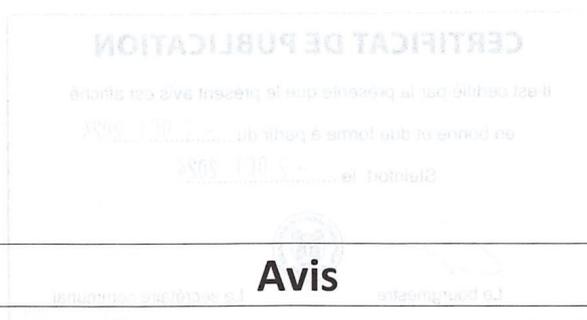
pour le Collège des bourgmestre et échevins,



Sammy Wagner
Bourgmestre



Andres Castro
Secrétaire communal f.f.



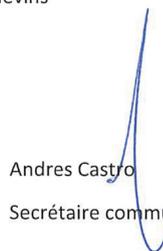
Il est porté à la connaissance du public que le Conseil communal :

- a décidé d'approuver la demande de lotissement de la parcelle **201/2775**, section A de Steinfort en plusieurs parcelles en sa séance du 1^{er} août 2024 ;
- a décidé d'approuver la demande de lotissement des parcelles **462/2790**, **462/3942** et **464/3651** en sa séance du 26 septembre 2024 ;
- a décidé d'approuver la demande de lotissement des parcelles **1296/5448** et **1357/5353** en sa séance du 26 septembre 2024.

Pour le Collège des bourgmestre et échevins



Sammy Wagner
Bourgmestre



Andres Castro
Secrétaire communal f.f.

Avis au public en matière d'urbanisme

Plan d'aménagement particulier « nouveau quartier » 42, Rue de Kleinbettingen à Steinfort

Il est porté à la connaissance du public que la délibération du conseil communal du 1^{er} août 2024 portant adoption du projet d'aménagement particulier « nouveau quartier » 42, Rue de Kleinbettingen à Steinfort, parties écrite et graphique, a été approuvée par Monsieur le Ministre des Affaires Intérieures en date du 7 octobre 2024 (réf : 19835/69C).

Le plan d'aménagement particulier « nouveau quartier » 42, Rue de Kleinbettingen à Steinfort, parties écrite et graphique ainsi que la décision ministérielle sont à la disposition du public, au service urbanisme, où il peut en être pris copie sans déplacement, le cas échéant contre remboursement, pendant les heures d'ouverture de la commune.

En exécution de la loi modifiée du 21 juin 1999 portant règlement de procédure devant les juridictions administratives, un recours en annulation devant le tribunal administratif peut être introduit par ministère d'avocat inscrit à la liste I des tableaux dressés par les conseils des Ordres des avocats contre la décision ministérielle dans les trois mois qui suivent la notification de la décision aux parties intéressées ou le jour où ces derniers ont pu en prendre connaissance.

Mention de la décision et de sa publication sera faite au Mémorial, ainsi que dans le bulletin communal distribué périodiquement à tous les ménages.

pour le Collège des bourgmestre et échevins,


Sammy Wagner
Bourgmestre

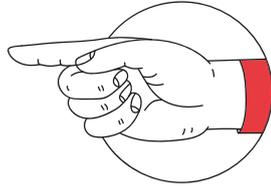



Andres Castro
Secrétaire communal f.f.

Gemengerotssätzung

Séance du conseil communal

Municipal council meetings



Hören Sie sich die Gemeinderatssitzung mit den entsprechenden Anmerkungen und Stellungnahmen auf der Website der Gemeinde oder im Gemeindehaus (nach Terminvereinbarung!) an.

Écoutez la séance du Conseil communal avec les commentaires et prises de position sur le site web de la commune ou à la maison communale (sur rendez-vous!).

**Séance du:
Sitzung vom:
11.07.2024**

Anwesend / Présent.e.s :

Sammy Wagner, Bourgmestre, Bürgermeister

Marianne Dublin-Felten, Échevine, Schöffin

Guy Erpelding, Échevin, Schöffe

Alain Faber, Daniel Frieden, Andy Gilberts, Bénédicte Janne, Jasmine Pettinger

Patric Schank, Georges Zeimet, Conseiller.ière.s, Gemeinderäte:innen

Andres Castro, Secrétaire f.f., Gemeindesekretär f.f.

Entschuldigt / Excusé.e.s :

Hortense Ostach, Conseillerière, Gemeinderätin

Stimmrechtsübertragung / Délégations du vote : Hortense Ostach délègue sa voix à Sammy Wagner / Hortense Ostach überträgt ihre Stimme an Sammy Wagner

Beschlüsse des Gemeinderates / Décisions du Conseil communal :



Ja / Oui



Nein / Non



Enthaltung / Abstention

Séance publique

Le bourgmestre Sammy Wagner (LSAP) souhaite la bienvenue aux membres du Conseil communal, procède au tirage au sort du premier votant, Mme Jasmine Pettinger (LSAP), puis traite l'ordre du jour, qui est court ce mois-ci étant donné qu'il y aura une séance supplémentaire le 1er août 2024.

1) Avis du Conseil communal quant à l'avant-projet de règlement grand-ducal déclarant zone protégée d'intérêt national sous forme de réserve naturelle et de corridor écologique, la zone « Faascht / Buchholzerbësch / Dräi Brécken » sise sur les territoires des communes de Steinfort et de Garnich

Öffentliche Sitzung

Bürgermeister Sammy Wagner (LSAP) begrüßt die Mitglieder des Gemeinderats, nimmt die Auslosung der ersten Stimmberechtigten, Frau Jasmine Pettinger (LSAP), vor und behandelt dann die Tagesordnung, die in diesem Monat kurz ist, da am 1. August 2024 eine zusätzliche Sitzung stattfinden wird.

1) Stellungnahme des Gemeinderats zum Vorentwurf einer großherzoglichen Verordnung, mit der das Gebiet „Faascht / Buchholzerbësch / Dräi Brécken“ auf dem Gebiet der Gemeinden Steinfort und Garnich zum Schutzgebiet von nationalem Interesse in Form eines Naturreservats und eines ökologischen Korridors erklärt wird

Le Conseil communal décide unanimement de donner un avis positif, sans remarques supplémentaires, quant à l'avant-projet de Règlement grand-ducal déclarant zone protégée d'intérêt national sous forme de réserve naturelle et de corridor écologique, la zone « Faascht / Buchholzerbësch / Dräi Brécken » sise sur les territoires des communes de Steinfort et de Garnich.

11 x 

Pour les points 2) « Questions des conseillers » et 3) « Informations et courrier », veuillez-vous référer à l'enregistrement audio de la séance du Conseil communal en question.

Der Gemeinderat beschließt einstimmig eine positive Stellungnahme ohne zusätzliche Anmerkungen zum Vorentwurf der Großherzoglichen Verordnung abzugeben, mit der das Gebiet „Faascht / Buchholzerbësch / Dräi Brécken“ auf den Gebieten der Gemeinden Steinfort und Garnich zum Schutzgebiet von nationalem Interesse in Form eines Naturschutzgebietes und eines ökologischen Korridors erklärt wird.

11 x 

Für die Punkte 2) „Anfragen der Ratsmitglieder“ und 3) „Informationen und Korrespondenz“ verweisen wir auf den Audiomitschnitt der jeweiligen Gemeinderatssitzung.

Séance à huis clos

4a) Engagement au poste du groupe d'indemnité B1 sous-groupe éducatif et psycho-social pour les besoins de la Maison Relais pour Enfants

Étant donné que la Maison Relais pour Enfants propose un encadrement pour les enfants inscrits à l'éducation précoce (cycle 1) à l'école fondamentale de Steinfort à partir de la rentrée de l'année scolaire 2024-2025, il est indispensable d'engager du personnel d'encadrement.

Le Conseil communal décide donc unanimement d'engager une personne au poste du groupe d'indemnité B1 sous-groupe éducatif et psycho-social à raison de 35 heures par semaine à durée indéterminée.

10 x 

4b) Engagement au poste du groupe d'indemnité C1 sous-groupe éducatif et psycho-social pour les besoins de la Maison Relais pour Enfants

Étant donné que la Maison Relais pour Enfants propose un encadrement pour les enfants inscrits à l'éducation précoce (cycle 1) à l'école fondamentale de Steinfort à partir de la rentrée de l'année scolaire 2024-2025, il est indispensable d'engager du personnel d'encadrement.

Le Conseil communal décide donc unanimement d'engager une personne au poste du groupe d'indemnité C1 sous-groupe éducatif et psycho-social à raison de 30 heures par semaine à durée indéterminée.

10 x 

Sitzung unter Ausschluss der Öffentlichkeit

4a) Einstellung auf die Stelle der Vergütungsgruppe B1 Untergruppe für pädagogische und psychosoziale Zwecke für die Bedürfnisse der Maison Relais pour Enfants

Da die Maison Relais pour Enfants ab dem Beginn des Schuljahres 2024-2025 eine Betreuung für Kinder anbietet, die in der Früherziehung (Zyklus 1) der Grundschule Steinfort eingeschrieben sind, ist die Einstellung von Betreuungspersonal unerlässlich.

Der Gemeinderat beschließt daher einstimmig, eine Person auf der Stelle der Vergütungsgruppe B1 Untergruppe Bildung und Psychosoziales für 35 Stunden pro Woche, auf unbestimmte Zeit einzustellen.

10 x 

4b) Einstellung auf die Stelle der Vergütungsgruppe C1 Untergruppe für pädagogische und psychosoziale Zwecke für die Bedürfnisse der Maison Relais pour Enfants

Da die Maison Relais pour Enfants ab dem Beginn des Schuljahres 2024-2025 eine Betreuung für Kinder anbietet, die in der Früherziehung (Zyklus 1) der Grundschule Steinfort eingeschrieben sind, ist die Einstellung von Betreuungspersonal unerlässlich.

Der Gemeinderat beschließt daher einstimmig, eine Person auf der Stelle der Vergütungsgruppe C1 Untergruppe Erziehung und psychosoziale Betreuung für 30 Stunden pro Woche, auf unbestimmte Zeit einzustellen.

10 x 

4c) Engagement au poste du groupe d'indemnité C1 sous-groupe éducatif et psycho-social pour les besoins de la Maison Relais pour Enfants

Étant donné les besoins en personnel pour garantir le bon fonctionnement de la Maison Relais pour Enfants, le Conseil communal décide unanimement d'engager une personne au poste du groupe d'indemnité C1 sous-groupe éducatif et psycho-social à raison de 20 heures par semaine à durée indéterminée.

10 x 

4d) Engagement au poste du groupe d'indemnité C1 sous-groupe éducatif et psycho-social pour les besoins de la Maison Relais pour Enfants

Étant donné les besoins en personnel pour garantir le bon fonctionnement de la Maison Relais pour Enfants, le Conseil communal décide unanimement d'engager une personne au poste du groupe d'indemnité C1 sous-groupe éducatif et psycho-social à raison de 20 heures par semaine à durée indéterminée.

10 x 

4e) Engagement au poste du groupe d'indemnité C1 sous-groupe technique pour les besoins de la piscine communale

Étant donné les besoins en personnel pour garantir le bon fonctionnement de la piscine communale du nouveau centre sportif de la commune de Steinfort, le Conseil communal décide unanimement d'engager une personne au poste du groupe d'indemnité C1 sous-groupe technique à raison de 40 heures par semaine à durée indéterminée.

10 x 

4f) Engagement au poste du groupe d'indemnité C1 sous-groupe technique pour les besoins de la piscine communale

Étant donné les besoins en personnel pour garantir le bon fonctionnement de la piscine communale du nouveau centre sportif de la commune de Steinfort, le Conseil communal décide unanimement d'engager une personne au poste du groupe d'indemnité C1 sous-groupe technique à raison de 40 heures par semaine à durée indéterminée.

10 x 

4c) Einstellung auf die Stelle der Vergütungsgruppe C1 Untergruppe für pädagogische und psychosoziale Zwecke für die Bedürfnisse der Maison Relais pour Enfants

In Anbetracht des Personalbedarfs, um den reibungslosen Betrieb der Maison Relais pour Enfants zu gewährleisten, beschließt der Gemeinderat einstimmig eine Person auf der Stelle der Vergütungsgruppe C1 Untergruppe Erziehung und psycho-soziale Betreuung für 20 Stunden pro Woche auf unbestimmte Zeit einzustellen.

10 x 

4d) Einstellung auf die Stelle der Vergütungsgruppe C1 Untergruppe für pädagogische und psychosoziale Zwecke für die Bedürfnisse der Maison Relais pour Enfants

In Anbetracht des Personalbedarfs, um den reibungslosen Betrieb der Maison Relais pour Enfants zu gewährleisten, beschließt der Gemeinderat einstimmig eine Person auf der Stelle der Vergütungsgruppe C1 Untergruppe Erziehung und psycho-soziale Betreuung für 20 Stunden pro Woche auf unbestimmte Zeit einzustellen.

10 x 

4e) Einstellung auf die Stelle der Vergütungsgruppe C1 Untergruppe Technik für die Bedürfnisse des Gemeindeschwimmbads

Angesichts des Personalbedarfs, um den reibungslosen Betrieb des Gemeindeschwimmbads im neuen Sportzentrum der Gemeinde Steinfort zu gewährleisten, beschließt der Gemeinderat einstimmig, eine Person auf der Stelle der Vergütungsgruppe C1 Untergruppe Technik mit 40 Stunden pro Woche auf unbestimmte Zeit einzustellen.

10 x 

4f) Einstellung auf die Stelle der Vergütungsgruppe C1 Untergruppe Technik für die Bedürfnisse des Gemeindeschwimmbads

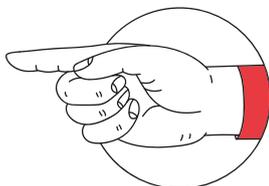
Angesichts des Personalbedarfs, um den reibungslosen Betrieb des Gemeindeschwimmbads im neuen Sportzentrum der Gemeinde Steinfort zu gewährleisten, beschließt der Gemeinderat einstimmig, eine Person auf der Stelle der Vergütungsgruppe C1 Untergruppe Technik mit 40 Stunden pro Woche auf unbestimmte Zeit einzustellen.

10 x 

Gemengerotssetzung

Séance du conseil communal

Municipal council meetings



Hören Sie sich die Gemeinderatssitzung mit den entsprechenden Anmerkungen und Stellungnahmen auf der Website der Gemeinde oder im Gemeindehaus (nach Terminvereinbarung!) an.

Écoutez la séance du Conseil communal avec les commentaires et prises de position sur le site web de la commune ou à la maison communale (sur rendez-vous!).

**Séance du:
Sitzung vom:
01.08.2024**

Anwesend / Présent.e.s :

Sammy Wagner, Bourgmestre, Bürgermeister

Marianne Dublin-Felten, Échevine, Schöffin

Guy Erpelding, Échevin, Schöffe

Alain Faber, Daniel Frieden, Rafael Gomes, Jasmine Pettinger, Hortense Ostach,

Georges Zeimet, Conseiller.ière.s, Gemeinderäte:innen

Andres Castro, Secrétaire f.f., Gemeindesekretär f.f.

Entschuldigt / Excusé.e.s :

Patric Schank, Andy Gilberts, Conseillers, Gemeinderäte

Stimmrechtsübertragung / Délégations du vote :

Patric Schank délègue son droit de vote à Sammy Wagner / Patric Schank überträgt sein Stimmrecht auf Sammy Wagner

Beschlüsse des Gemeinderates / Décisions du Conseil communal :



Ja / Oui



Nein / Non



Enthaltung / Abstention

Séance publique

Le bourgmestre Sammy Wagner (LSAP) souhaite la bienvenue aux membres du Conseil communal, procède au tirage au sort du premier votant, M. Sammy Wagner (LSAP), rappelle que M. Rafael Gomes vient d'être nommé conseiller de la fraction CSV, puis traite l'ordre du jour.

Öffentliche Sitzung

Bürgermeister Sammy Wagner (LSAP) begrüßt die Mitglieder des Gemeinderats, nimmt die Auslosung des ersten Stimmberechtigten, Herrn Sammy Wagner (LSAP), vor, erinnert daran, dass Herr Rafael Gomes soeben zum Ratsmitglied der CSV-Fraktion ernannt wurde, und behandelt dann die Tagesordnung.

1) Tableau de préséance

Le Conseil communal décide unanimement d'établir le tableau de préséance comme suit :

Frieden Daniel	10 octobre 1999
Dublin-Felten Marianne	25 août 2004
Zeimet Georges	14 décembre 2006
Wagner Sammy	8 octobre 2017
Gilberts Andy	12 octobre 2018
Erpelding Guy	17 septembre 2020
Ostach Hortense	11 juin 2023
Pettinger Jasmine	11 juin 2023
Schank Patric	11 juin 2023
Faber Alain	11 juin 2023
Gomes Rafael	1 août 2024

10 x 

2) Travaux en cours

Alain Kieffer, ingénieur diplômé communal, présente les travaux en cours dans les différentes localités de la commune de Steinfort.

3a) Agrandissement Travaux d'agrandissement du centre culturel « Al Schmelz »

Le Conseil communal décide unanimement d'approuver le décompte relatif aux travaux d'agrandissement du centre culturel « Al Schmelz », portant sur une dépense effective de 48.339,10 € effectuée sur le budget extraordinaire de l'ancien plan comptable (avant 2013).

10 x 

3b) Aménagement Cité Bel-Air phase II

Le Conseil communal décide unanimement d'approuver le décompte relatif à la phase II des travaux d'aménagement de la Cité Bel-Air, portant sur une dépense effective de 346.570,66 € effectuée sur le budget extraordinaire de l'ancien plan comptable (avant 2013).

10 x 

3c) Aménagement Rue de Steinfort à Kleinbettingen et Rue de Kleinbettingen ainsi que Rue de Hagen à Steinfort

Le Conseil communal décide unanimement d'approuver le décompte relatif à l'aménagement de la Rue de Steinfort à Kleinbettingen et la Rue de Kleinbettingen ainsi que la Rue de Hagen à Steinfort, portant sur une dépense effective de 1.535.004,58 € effectuée sur le budget extraordinaire de l'ancien plan comptable (avant 2013).

10 x 

1) Tabelle der Vorrangigkeit

Der Gemeinderat beschließt einstimmig die Rangfolge wie folgt festzulegen:

10 octobre 1999
25 août 2004
14 décembre 2006
8 octobre 2017
12 octobre 2018
17 septembre 2020
11 juin 2023
1 août 2024

10 x 

2) Laufende Arbeiten

Alain Kieffer, Diplomingenieur der Gemeinde, berichtet über die laufenden Arbeiten in den verschiedenen Ortschaften der Gemeinde Steinfort.

3a) Erweiterung Ausdehnungsarbeiten des Kulturzentrums „Al Schmelz“.

Der Gemeinderat beschließt die Abrechnung über die Arbeiten zur Erweiterung des Kulturzentrums „Al Schmelz“ einstimmig zu genehmigen, die sich auf eine effektive Ausgabe von 48.339,10 € bezieht, die im außerordentlichen Haushalt des alten Kontenplans (vor 2013) getätigt wurde.

10 x 

3b) Gestaltung Cité Bel-Air Phase II

Der Gemeinderat beschließt die Abrechnung bezüglich der Phase II der Entwicklungsarbeiten in der Cité Bel-Air einstimmig zu genehmigen, die sich auf eine effektive Ausgabe von 346.570,66 € bezieht, die im außerordentlichen Haushalt des alten Kontenplans (vor 2013) getätigt wurde.

10 x 

3c) Ausbau der Rue de Steinfort in Kleinbettingen und Rue de Kleinbettingen sowie Rue de Hagen in Steinfort

Der Gemeinderat beschließt die Abrechnung für den Ausbau der Rue de Steinfort in Kleinbettingen und der Rue de Kleinbettingen sowie der Rue de Hagen in Steinfort einstimmig zu genehmigen, die sich auf eine effektive Ausgabe von 1.535.004,58 € bezieht, die im außerordentlichen Haushalt des alten Kontenplans (vor 2013) getätigt wurde.

10 x 

3d) Installation d'un ascenseur extérieur et travaux d'aménagement d'un bureau au centre culturel « Al Schmelz »

Le Conseil communal décide unanimement d'approuver le décompte relatif à l'installation d'un ascenseur extérieur et aux travaux d'aménagement d'un bureau au centre culturel « Al Schmelz » portant sur une dépense effective de 714.977,45 € effectuée sur le budget extraordinaire de l'ancien plan comptable (avant 2013).

10 x 

3e) Déviation de la canalisation Rue de l'École à Hagen

Le Conseil communal décide unanimement d'approuver le décompte relatif aux travaux de déviation de canalisation dans la Rue de l'École à Hagen portant sur une dépense effective de 400.586,76 € effectuée sur le budget extraordinaire de l'ancien plan comptable (avant 2013) ainsi que sur le nouveau plan comptable (après 2013).

10 x 

3f) Mise en conformité du centre sportif et culturel Roudemer

Le Conseil communal décide unanimement d'approuver le décompte relatif à la mise en conformité de l'ancien centre sportif et culturel Roudemer portant sur une dépense effective de 317.739,69 € effectuée sur le budget extraordinaire de l'ancien plan comptable (avant 2013).

10 x 

3g) Réaménagement de la voirie Rue de Kleinbettingen à Steinfurt

Le Conseil communal décide unanimement d'approuver le décompte relatif aux travaux de réaménagement de la voirie, Rue de Kleinbettingen à Steinfurt portant sur une dépense effective de 91.354,78 € effectuée sur le budget extraordinaire de l'ancien plan comptable (avant 2013).

10 x 

4a) Devis – Coordination technique – Acquisition d'une tondeuse automotrice

Le Conseil communal décide unanimement d'approuver le devis établi par le département technique en date du relatif à l'acquisition d'une tondeuse automotrice et portant sur un montant total de 56.400,00 € TTC.

10 x 

3d) Einbau eines Außenaufzugs und Büroeinrichtungsarbeiten im Kulturzentrum „Al Schmelz“.

Der Gemeinderat beschließt die Abrechnung über die Installation eines Außenaufzugs und die Arbeiten zur Einrichtung eines Büros im Kulturzentrum „Al Schmelz“ einstimmig zu genehmigen, die eine effektive Ausgabe von 714.977,45 € betrifft, die im außerordentlichen Haushalt des alten Kontenplans (vor 2013) getätigt wurde.

10 x 

3e) Umleitung der Kanalisation Rue de l'École in Hagen

Der Gemeinderat beschließt die Abrechnung der Arbeiten zur Umleitung der Kanalisation in der Rue de l'École in Hagen über eine effektive Ausgabe von 400.586,76 € einstimmig zu genehmigen, die sowohl im außerordentlichen Haushalt nach dem alten Kontenplan (vor 2013) als auch nach dem neuen Kontenplan (nach 2013) getätigt wurde.

10 x 

3f) Konformitätsanpassung des Sport- und Kulturzentrums Roudemer

Der Gemeinderat beschließt die Abrechnung bezüglich der Anpassung des ehemaligen Sport- und Kulturzentrums Roudemer an die Vorschriften über eine effektive Ausgabe von 317.739,69 € einstimmig zu genehmigen, die im außerordentlichen Haushalt nach dem alten Kontenplan (vor 2013) getätigt wurde.

10 x 

3g) Neugestaltung der Rue de Kleinbettingen in Steinfurt

Der Gemeinderat beschließt die Abrechnung der Arbeiten zur Neugestaltung der Rue de Kleinbettingen in Steinfurt über eine effektive Ausgabe von 91.354,78 € einstimmig zu genehmigen, die über den außerordentlichen Haushalt des alten Kontenplans (vor 2013) getätigt wurde.

10 x 

4a) Kostenvoranschlag – Technische Koordination – Erwerb eines selbstfahrenden Rasenmähers

Der Gemeinderat beschließt den von der technischen Abteilung erstellten Kostenvoranschlag für den Erwerb eines selbstfahrenden Rasenmähers mit einem Gesamtwert von 56.400,00 € inkl. MwSt. einstimmig zu genehmigen.

10 x 

4b) Devis – Coordination technique – Acquisition d’une camionnette type fourgonnette 100 % électrique

Le Conseil communal décide unanimement d’approuver le devis établi par le département technique relatif à l’acquisition d’une camionnette type fourgonnette 100 % électrique et portant sur un montant total de 37.321,83 € TTC.

10 x 

5) Demande de lotissement – parcelle 201/2775

Le Conseil communal décide unanimement d’approuver la demande de lotissement de la parcelle 201/2775, section A de Steinfort en plusieurs parcelles.

10 x 

6a) Parcelle 710/4227 – Commune de Steinfort, section A de Steinfort Numéro cadastral 710/4227, lieu-dit « Rue Annette Schwall-Lacroix », place, contenant 5 ares 64 centiares.

Le Conseil communal décide unanimement de ne pas exercer le droit de préemption concernant cette parcelle.

10 x 

6b) Parcelle 870/4422 – Commune de Steinfort, section A de Steinfort Numéro cadastral 870/4422, lieu-dit « Hannert dem Huewerbësch », place, contenant 2 ares 95 centiares.

Le Conseil communal décide unanimement de ne pas exercer le droit de préemption concernant cette parcelle.

10 x 

6c) Parcelle 885/3057 – Commune de Steinfort, section A de Steinfort Numéro cadastral 885/3057, lieu-dit « Kleinbettingen », jardin, contenant 2 ares 50 centiares.

Le Conseil communal décide unanimement de ne pas exercer le droit de préemption concernant cette parcelle.

10 x 

7) Adhésion de la commune d’Eil au Syndicat Intercommunal du Centre pour la Conservation de la Nature

Le Conseil communal décide unanimement d’approuver

4b) Kostenvoranschlag - Technische Koordination - Erwerb eines Kleintransporters vom Typ Lieferwagen, der zu 100 % elektrisch betrieben wird

Der Gemeinderat beschließt den von der technischen Abteilung erstellten Kostenvoranschlag über den Erwerb eines Kleintransporters vom Typ Lieferwagen, der zu 100 % elektrisch betrieben wird und sich auf einen Gesamtbetrag von 37.321,83 € inkl. MwSt. beläuft, einstimmig zu genehmigen.

10 x 

5) Antrag auf Parzellierung - Parzelle 201/2775

Der Gemeinderat beschließt den Antrag auf Parzellierung der Parzelle 201/2775, Sektion A von Steinfort in mehrere Parzellen einstimmig zu genehmigen.

10 x 

6a) Parzelle 710/4227 - Gemeinde Steinfort, Abschnitt A von Steinfort Katastralnummer 710/4227, Ort „Rue Annette Schwall-Lacroix“, Platz, mit 5 Ar 64 Centiares.

Der Gemeinderat beschließt einstimmig das Vorkaufsrecht bezüglich dieser Parzelle nicht auszuüben.

10 x 

6b) Parzelle 870/4422 - Gemeinde Steinfort, Abschnitt A von Steinfort Katasternummer 870/4422, Ort „Hannert dem Huewerbësch“, Platz, mit 2 Aren 95 Centiares.

Der Gemeinderat beschließt einstimmig das Vorkaufsrecht bezüglich dieser Parzelle nicht auszuüben.

10 x 

6c) Parzelle 885/3057 - Gemeinde Steinfort, Abschnitt A von Steinfort Katasternummer 885/3057, Ort „Kleinbettingen“, Garten, der 2 Ar 50 Centiares enthält.

Der Gemeinderat beschließt einstimmig das Vorkaufsrecht bezüglich dieser Parzelle nicht auszuüben.

10 x 

7) Beitritt der Gemeinde Eil zum Syndicat Intercommunal du Centre pour la Conservation de la Nature

Der Gemeinderat beschließt den Beitritt der Gemeinde Eil zum Syndicat Intercommunal du Centre pour la

l'adhésion de la commune d'Ell au Syndicat Intercommunal du Centre pour la Conservation de la Nature.

10 x 

8) Approbation du 5^e avenant à la Convention réglant les relations entre le Centre d'Initiative et de Gestion Local Steinfort a.s.b.l. et l'Administration communale de Steinfort

Le Conseil communal décide unanimement d'approuver le 5^e avenant à la Convention du 15 juillet 2024 réglant les relations entre le Centre d'Initiative et de Gestion Local Steinfort a.s.b.l. et la Commune de Steinfort, portant sur la fixation de la participation financière de la commune de Steinfort à 350.000,00 € pour l'exercice 2024.

10 x 

9) Contrat de bail abordable

Le Conseil communal décide unanimement d'approuver un contrat de bail abordable.

10 x 

10) PAP 12, Rue de l'École à Hagen – renonciation aux logements abordables

Le Conseil communal décide à la majorité des suffrages de renoncer à la cession respectivement de fonds réservés aux logements abordables ou de logements abordables avec leur quote-part de fonds correspondante.

Ces fonds réservés aux logements abordables, ou les logements abordables avec leur quote-part de fonds correspondante, sont alors cédés au ministre ayant le Logement dans ses attributions, représentant l'État.

8 x  2 x 

11) Adoption du Projet d'Aménagement Particulier portant sur des fonds sis à Steinfort au lieu-dit « 42, Rue de Kleinbettingen »

Le Conseil communal décide unanimement :

- d'adopter le Projet d'Aménagement Particulier portant sur des fonds sis à Steinfort au lieu-dit « 42, Rue de Kleinbettingen » ;
- de renoncer au paiement d'une indemnité compensatoire pour la partie de la surface à céder gratuitement à la commune.

10 x 

Conservation de la Nature (Interkommunaler Verband des Naturschutzzentrums) einstimmig zuzustimmen.

10 x 

8) Genehmigung des 5. Zusatzabkommens zur Konvention, die die Beziehungen zwischen dem Centre d'Initiative et de Gestion Local Steinfort a.s.b.l. und der Gemeindeverwaltung von Steinfort regelt

Der Gemeinderat beschließt den 5. Nachtrag zur Konvention vom 15. Juli 2024, die die Beziehungen zwischen dem Centre d'Initiative et de Gestion Local Steinfort a.s.b.l. und der Gemeinde Steinfort regelt, bezüglich der Festlegung der finanziellen Beteiligung der Gemeinde Steinfort auf 350.000,00 € für das Haushaltsjahr 2024 einstimmig zu genehmigen.

10 x 

9) Erschwinglicher Mietvertrag

Der Gemeinderat beschließt einstimmig einen erschwinglichen Mietvertrag zuzustimmen.

10 x 

10) PAP 12, Rue de l'École in Hagen - Verzicht auf bezahlbaren Wohnraum

Der Gemeinderat beschließt mit der Mehrheit der Stimmen auf die Abtretung jeweils von Fonds, die für erschwingliche Wohnungen reserviert sind, oder von erschwinglichen Wohnungen mit der entsprechenden Fondsquote, zu verzichten.

Diese für den bezahlbaren Wohnungsbau reservierten Mittel bzw. die bezahlbaren Wohnungen mit ihrem jeweiligen Anteil an den Mitteln werden dann an den Wohnungsbauminister als Vertreter des Staates abgetreten.

8 x  2 x 

11) Verabschiedung des Projet d'Aménagement Particulier für Grundstücke in Steinfort, „42, Rue de Kleinbettingen“.

Der Gemeinderat beschließt einstimmig :

- das Projet d'Aménagement Particulier für die Grundstücke in Steinfort, 42, Rue de Kleinbettingen, anzunehmen;
- auf die Zahlung einer Ausgleichsentschädigung für den Teil der Fläche zu verzichten, der kostenlos an die Gemeinde abgetreten werden soll.

10 x 

12) Convention avec le ministère du Logement relative aux aides à la pierre pour l'acquisition d'un logement destiné à la location abordable – 9, Rue des Martyrs à Steinfort

Le Conseil communal décide unanimement d'approuver la convention entre l'État du Grand-duché de Luxembourg et l'Administration communale de Steinfort, relative aux aides à la pierre pour l'acquisition en « Vente en l'état futur d'achèvement » d'un logement sis au 9, Rue des Martyrs à Steinfort destiné à la location abordable, conformément à l'avis de la commission d'accompagnement des aides à la pierre du 24 avril 2024.

10 x 

13) Convention de partenariat avec la Fondation Cancer Luxembourg

Le Conseil communal décide unanimement d'approuver la convention de partenariat entre la Fondation Cancer et l'Administration communale de Steinfort.

10 x 

14) Convention pour la prise en charge des coûts de collecte, de nettoyage, de transport et du traitement de certains produits en plastique

Le Conseil communal décide unanimement d'approuver la convention pour la prise en charge des coûts de collecte, de nettoyage, de transport et du traitement de certains produits en plastique signée entre l'a.s.b.l. Valorlux et l'Administration communale de Steinfort.

10 x 

15) Projet Interreg INTGR1200201 – Barnich-Kleinbettingen – Déclaration de financement sur fonds propre

Le Conseil communal décide unanimement d'approuver l'attestation d'engagement du projet Interreg pour une liaison cyclo-piétonne entre l'école de Barnich-Sterpenich (BE) et la gare de Kleinbettingen (LU).

10 x 

16) Arrêt provisoire du bilan et du compte de profits et pertes de l'exercice 2022 de l'Office Social Régional de Steinfort

Le Conseil communal décide unanimement d'approuver provisoirement le bilan et le compte de profits et pertes de l'exercice 2022 de l'Office Social Régional de Steinfort.

10 x 

12) Vereinbarung mit dem Ministerium für Wohnungsbau bezüglich der Steinbeihilfen für den Erwerb einer Wohnung zur erschwinglichen Miete – 9, Rue des Martyrs in Steinfort

Der Gemeinderat beschließt die Konvention zwischen dem Staat des Großherzogtums Luxemburg und der Gemeindeverwaltung Steinfort bezüglich der Steinbeihilfen für den Erwerb einer Wohnung in der 9, Rue des Martyrs in Steinfort im Rahmen eines „Vente en état futur d'achèvement“ einstimmig zu genehmigen, die für eine erschwingliche Miete bestimmt ist, gemäß der Stellungnahme des Begleitausschusses für die Steinbeihilfen vom 24. April 2024.

10 x 

13) Partnerschaftsabkommen mit der Fondation Cancer Luxembourg

Der Gemeinderat beschließt die Partnerschaftsvereinbarung zwischen der Fondation Cancer und der Gemeindeverwaltung Steinfort einstimmig zu genehmigen.

10 x 

14) Vereinbarung über die Übernahme der Kosten für die Sammlung, die Reinigung, den Transport und die Behandlung bestimmter Kunststoffprodukte

Der Gemeinderat beschließt das Abkommen zur Übernahme der Kosten für die Sammlung, die Reinigung, den Transport und die Behandlung bestimmter Kunststoffprodukte einstimmig zu genehmigen, das zwischen der Valorlux a.s.b.l. und der Gemeindeverwaltung von Steinfort unterzeichnet wurde.

10 x 

15) Interreg-Projekt INTGR1200201 – Barnich-Kleinbettingen – Erklärung zur Finanzierung aus eigenen Mitteln

Der Gemeinderat beschließt die Verpflichtungserklärung des Interreg-Projekts für eine Rad- und Fußwegverbindung zwischen der Schule in Barnich-Sterpenich (BE) und dem Bahnhof in Kleinbettingen (LU) einstimmig zu genehmigen.

10 x 

16) Vorläufige Feststellung der Bilanz und der Gewinn- und Verlustrechnung für das Geschäftsjahr 2022 des Regionalen Sozialamtes Steinfort

Der Gemeinderat beschließt die Bilanz und die Gewinn- und Verlustrechnung für das Geschäftsjahr 2022 des Regionalen Sozialamtes Steinfort vorläufig einstimmig zu genehmigen.

10 x 

17) Nomination d'un membre du Comité de pilotage du pacte communal

Le Conseil communal décide unanimement d'approuver la nomination de Madame Mirlene Fonseca en tant que membre du Comité de pilotage pour la durée de la convention signée entre l'ASTI et l'Administration communale de Steinfort en date du 20 mars 2024 relative à la coordination du pacte communal.

10 x 

17) Ernennung eines Mitglieds des Lenkungsausschusses des Gemeindepakts

Der Gemeinderat beschließt die Ernennung von Frau Mirlene Fonseca als Mitglied des Lenkungsausschusses für die Dauer der zwischen der ASTI und der Gemeindeverwaltung Steinfort am 20. März 2024 unterzeichneten Vereinbarung über die Koordination des Gemeindepaktes einstimmig zu genehmigen.

10 x 

18) Titres de recette

Titres présentés par le receveur communal se rapportant à l'exercice 2023 :

2023		
2/425/752000/99001 - 1	Finances - Dividendes Steinerger	60.000,00 €
Total 2023		60.000,00 €

Titres présentés par le receveur communal se rapportant à l'exercice 2024 :

2024		
1/612/161000/99003 - 1	Acquisition de terrains - Subvention de l'État	842.784,00 €
2/036/748380/99001 - 1	Décharges - Remboursement par le débiteur de créances déchargées	2.549,83 €
2/170/707120/99001 - 2	Impositions communales - Impôt commercial	198.000,00 €
2/170/744560/99001 - 3	État - Fonds de dotation globale des communes (FDGC)	3.331.759,00 €
2/180/755220/99001 - 1	Dép. financier - Intérêts sur compte à terme	8.885,73 €
2/242/706170/99001 - 4	Maison Relais - Service d'accueil facturé aux parents	8.978,65 €
2/242/706170/99001 - 5	Maison Relais - Service d'accueil facturé aux parents	6.620,80 €
2/242/706170/99001 - 6	Maison Relais - Service d'accueil facturé aux parents	-1.100,40 €
2/242/744611/99001 - 3	Maison Relais - Participation de l'État	341.086,00 €
2/422/752000/99001 - 1	Finances - Dividendes sur participations dans une société de gaz	8.576,50 €
2/590/744710/99002 - 1	Pacte nature - Subside de l'État - Subvention de participation	10.000,00 €
2/590/744710/99003 - 1	Pacte nature - Subside de l'État - Frais du conseiller interne	27.434,79 €
3/860/706080/99001 - 3	Activités culturelles - Recettes provenant d'activités culturelles	337,30 €
Total 2024		4.785.912,20 €

Le Conseil communal décide unanimement d'approuver les titres des recettes pour un total de 4.845.912,20 €.

10 x 

18) Einnahmetitel

Vom Gemeindeeinnahmer vorgelegte Titel, die sich auf das Haushaltsjahr 2023 beziehen:

Vom Gemeindeeinnahmer vorgelegte Titel, die sich auf das Haushaltsjahr 2024 beziehen:

Der Gemeinderat beschließt die Titel der Einnahmen in Höhe von insgesamt 4.845.912,20 € einstimmig zu genehmigen.

10 x 

19) Emprunt à contracter – Fixation des conditions d'un emprunt

Le Conseil communal décide à la majorité des suffrages de contracter un emprunt avec les conditions ci-après :

Montant : 9.000.000 €

Durée de l'emprunt : 20 années

Taux d'intérêts : taux fixe, variable ou révisable

Module de calcul : nombre exact de jours / 360

Fréquence des remboursements : trimestrielle, semestrielle ou annuelle

Rythme des arrêts de compte : trimestriel, semestriel ou annuel

Commission et frais de dossier : néant

7 x  3 x 

Pour les points 20) « Questions des conseillers » et 21) « Informations et courrier », veuillez-vous référer à l'enregistrement audio de la séance du Conseil communal en question.

19) Kreditaufnahme - Festlegung der Bedingungen für einen Kredit

Der Gemeinderat beschließt einen Kredit mit den folgenden Bedingungen mit der Mehrheit der Stimmen aufzunehmen:

Betrag: 9.000.000 €

Laufzeit des Darlehens: 20 Jahre

Zinssätze: fester, variabler oder revidierbarer Zinssatz

Berechnungsmodul: genaue Anzahl der Tage / 360

Häufigkeit der Rückzahlungen: Vierteljährlich, halbjährlich oder jährlich

Rhythmus der Kontoabschlüsse: vierteljährlich, halbjährlich oder jährlich

Kommission und Bearbeitungsgebühren: keine

7 x  3 x 

Für die Punkte 20) „Anfragen der Ratsmitglieder“ und 21) „Informationen und Korrespondenz“ verweisen wir auf den Audiomitschnitt der jeweiligen Gemeinderatssitzung.

Séance à huis clos

22a) Nomination définitive d'un fonctionnaire communal au groupe de traitement A1 sous-groupe administratif

Le Conseil communal décide unanimement de nommer définitivement un fonctionnaire communal au groupe de traitement A1 sous-groupe administratif à partir du 15 août 2024.

9 x 

22b) Décision de classement d'un fonctionnaire communal au groupe de traitement A1 sous-groupe administratif

Le Conseil communal décide unanimement de classer un fonctionnaire communal au grade 16, échelon 9, 530 points indiciaires, du groupe de traitement A1 sous-groupe administratif à partir du 15 août 2024.

9 x 

Sitzung unter Ausschluss der Öffentlichkeit

22a) Endgültige Ernennung eines Gemeindebeamten in der Gehaltsgruppe A1 Untergruppe Verwaltung

Der Gemeinderat beschließt einstimmig, einen Gemeindebeamten ab dem 15. August 2024 endgültig in die Gehaltsgruppe A1 Untergruppe Verwaltung zu ernennen.

9 x 

22b) Entscheidung über die Einstufung eines Gemeindebeamten in die Gehaltsgruppe A1 Untergruppe Verwaltung

Der Gemeinderat beschließt einstimmig, einen Gemeindebeamten ab dem 15. August 2024 in der Besoldungsgruppe 16, Dienstaltersstufe 9, 530 Indexpunkte, Gehaltsgruppe A1 Untergruppe Verwaltung einzustufen.

9 x 

22c) Engagement au poste du groupe d'indemnité B1 sous-groupe éducatif et psycho-social pour les besoins de la Maison Relais pour Enfants – CDI 40 hrs cycle 3

Le Conseil communal décide unanimement d'engager une personne au poste du groupe d'indemnité B1 sous-groupe éducatif et psycho-social à raison de 40 heures par semaine à durée indéterminée et ce à partir du 1^{er} septembre 2024.

9 x 

22d) Engagement au poste du groupe d'indemnité B1 sous-groupe éducatif et psycho-social pour les besoins de la Maison Relais pour Enfants – éducateur 30 hrs CDI précoce)

Le Conseil communal décide à la majorité des suffrages de n'engager aucun candidat au poste du groupe d'indemnité B1 sous-groupe éducatif et psycho-social. La publication du poste vacant sera relancée dans les meilleurs délais.

3 x  6 x 

22e) Engagement au poste du groupe d'indemnité B1 sous-groupe éducatif et psycho-social pour les besoins de la Maison Relais pour Enfants – employé. Communal - 20 hrs CDI cycle 4

Le Conseil communal décide à la majorité des suffrages de n'engager aucun candidat au poste du groupe d'indemnité B1 sous-groupe éducatif et psycho-social. La publication du poste vacant sera relancée dans les meilleurs délais.

8 x **Aucun candidat** 1 x **Vote non valable**

22c) Einstellung auf die Stelle der Vergütungsgruppe B1 Untergruppe für pädagogische und psychosoziale Zwecke für die Bedürfnisse der Maison Relais pour Enfants - CDI 40 Std. Zyklus 3

Der Gemeinderat beschließt einstimmig eine Person auf der Stelle der Vergütungsgruppe B1 Untergruppe Erziehung und psychosoziale Betreuung im Ausmaß von 40 Stunden pro Woche auf unbestimmte Zeit und ab dem 1. September 2024 einzustellen.

9 x 

22d) Einstellung auf die Stelle der Vergütungsgruppe B1 Untergruppe Erziehung und psychosoziale Betreuung für die Bedürfnisse der Maison Relais pour Enfants - Erzieher 30 Std. CDI précoce

Der Gemeinderat beschließt mit Stimmenmehrheit, keinen Kandidaten für die Stelle der Vergütungsgruppe B1 Untergruppe Bildung und psychosoziale Betreuung einzustellen. Die freie Stelle wird so bald wie möglich erneut ausgeschrieben.

3 x  6 x 

22e) Einstellung auf eine Stelle der Vergütungsgruppe B1 Untergruppe für Bildung und psychosoziale Betreuung für die Bedürfnisse der Maison Relais pour Enfants - Angestellter. Gemeinde - 20 Std. CDI Zyklus 4

Der Gemeinderat beschließt mit Stimmenmehrheit, keinen Kandidaten für die Stelle der Vergütungsgruppe B1 Untergruppe Bildung und psychosoziale Betreuung einzustellen. Die freie Stelle wird so bald wie möglich erneut ausgeschrieben.

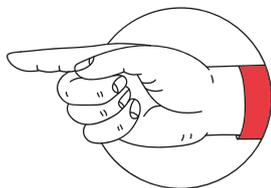
8 x **Keine Kandidaten** 1 x **Ungültige Abstimmung**



Gemengerotssétzung

Séance du conseil communal

Municipal council meetings



Hören Sie sich die Gemeinderatssétzung mit den entsprechenden Anmerkungen und Stellungnahmen auf der Website der Gemeinde oder im Gemeindehaus (nach Terminvereinbarung!) an.

Écoutez la séance du Conseil communal avec les commentaires et prises de position sur le site web de la commune ou à la maison communale (sur rendez-vous!).

**Séance du:
Sétzung vom:
26.09.2024**

Anwesend / Présent.e.s :

Sammy Wagner, Bourgmestre, Bürgermeister

Marianne Dublin-Felten, Échevine, Schöfîn

Guy Erpelding, Échevin, Schöffe

Alain Faber, Daniel Frieden, Andy Gilberts, Rafael Gomes, Hortense Ostach,

Jasmine Pettinger, Patric Schank, Georges Zeimet, Conseiller.ière.s,

Gemeinderäte:innen

Andres Castro, Secrétaire f.f., Gemeindesekretär f.f.

Beschlüsse des Gemeinderates / Décisions du Conseil communal :



Ja / Oui



Nein / Non



Enthaltung / Abstention

Le bourgmestre Sammy Wagner (LSAP) souhaite la bienvenue aux membres du Conseil communal, procède au tirage au sort du premier votant, M. Guy Erpelding (LSAP), puis traite l'ordre du jour.

Séance publique

1) Organisation scolaire définitive de l'enseignement fondamental de la commune de Steinfort pour l'année scolaire 2024/2025

Le Conseil communal décide unanimement d'arrêter définitivement l'organisation scolaire de l'enseignement fondamental de la commune de Steinfort pour l'année scolaire 2024/2025, y compris les activités pédagogiques prévues pour l'année scolaire 2024/2025, ainsi que les plans de surveillance.

11 x

Pour le point 2a) « Rapport de mise en œuvre du Naturpakt », veuillez-vous référer à l'enregistrement audio de la séance du Conseil communal en question.

Bürgermeister Sammy Wagner (LSAP) begrüßt die Mitglieder des Gemeinderats, nimmt die Auslosung des ersten Stimmberechtigten, Herrn Guy Erpelding (LSAP), vor und behandelt dann die Tagesordnung.

Öffentliche Sétzung

1) Endgültige Schulorganisation der Grundschulbildung in der Gemeinde Steinfort für das Schuljahr 2024/2025

Der Gemeinderat beschließt einstimmig die Schulorganisation des Grundschulunterrichts der Gemeinde Steinfort für das Schuljahr 2024/2025, einschließlich der für das Schuljahr 2024/2025 vorgesehenen pädagogischen Aktivitäten, sowie die Aufsichtspläne endgültig festzulegen.

11 x

Für den Punkt 2a) „Bericht über die Umsetzung des Naturpakts“ verweisen wir auf den Audiomitschnitt der jeweiligen Gemeinderatssétzung.

2b) Pacte Nature – Approbation « Tierfreundliches Beleuchtungskonzept der Gemeinde Steinfort »

Le Conseil communal décide unanimement d'approuver le concept contre la pollution lumineuse de la commune de Steinfort, tel que défini dans le document « Tierfreundliches Beleuchtungskonzept der Gemeinde Steinfort ».

11 x 

2c) Pacte Nature – Approbation « Beschaffungsrichtlinien der Gemeinde Steinfort für einen nachhaltigen Lebensmitteleinkauf »

Le Conseil communal décide unanimement d'approuver le plan d'aménagement et de gestion des espaces verts de la commune de Steinfort, tel que défini dans le document « Beschaffungsrichtlinien der Gemeinde Steinfort für einen nachhaltigen Lebensmitteleinkauf ».

11 x 

2d) Pacte Nature – Approbation « Management- und Gestaltungsplan der öffentlichen Grünflächen in der Gemeinde Steinfort »

Le Conseil communal décide unanimement d'approuver le plan d'aménagement et de gestion des espaces verts de la commune de Steinfort, tel que défini dans le document « Management- und Gestaltungsplan der öffentlichen Grünflächen in der Gemeinde Steinfort ».

11 x 

3) Pacte Nature et Pacte Climat – Approbation « Konzept für Kommunikation und Kooperation der Gemeinde Steinfort »

Le Conseil communal décide unanimement d'approuver le concept de communication et d'information de la commune de Steinfort, tel que défini dans le document « Konzept für Kommunikation und Kooperation der Gemeinde Steinfort ».

11 x 

4a) Tableau des modifications budgétaires au service ordinaire de l'exercice 2024

Le Conseil communal décide unanimement d'approuver le tableau des modifications budgétaires joint à la présente pour y rester partie intégrante et renseignant sur un total des recettes nouvelles / recettes en plus / dépenses en moins de 740.673,75 € et un total des dépenses nouvelles / dépenses en plus / recettes en moins de 445.516,20 €.

11 x 

2b) Pacte Nature – Genehmigung „Tierfreundliches Beleuchtungskonzept der Gemeinde Steinfort“.

Der Gemeinderat beschließt das Konzept gegen die Lichtverschmutzung der Gemeinde Steinfort, wie es im Dokument „Tierfreundliches Beleuchtungskonzept der Gemeinde Steinfort“ definiert ist, einstimmig zu genehmigen.

11 x 

2c) Pacte Nature – Genehmigung „Beschaffungsrichtlinien der Gemeinde Steinfort für einen nachhaltigen Lebensmitteleinkauf“.

Der Gemeinderat beschließt den im Dokument „Beschaffungsrichtlinien der Gemeinde Steinfort für einen nachhaltigen Lebensmitteleinkauf“ definierten Grünflächenplan der Gemeinde Steinfort einstimmig zu genehmigen.

11 x 

2d) Pacte Nature – Genehmigung „Management- und Gestaltungsplan der öffentlichen Grünflächen in der Gemeinde Steinfort“.

Der Gemeinderat beschließt den Management- und Gestaltungsplan der öffentlichen Grünflächen in der Gemeinde Steinfort, wie er im Dokument „Management- und Gestaltungsplan der öffentlichen Grünflächen in der Gemeinde Steinfort“ definiert ist, einstimmig zu genehmigen.

11 x 

3) Naturpakt und Klimapakt – Genehmigung „Konzept für Kommunikation und Kooperation der Gemeinde Steinfort“.

Der Gemeinderat beschließt das Kommunikations- und Informationskonzept der Gemeinde Steinfort, wie es im Dokument „Konzept für Kommunikation und Kooperation der Gemeinde Steinfort“ definiert ist, einstimmig zu genehmigen.

11 x 

4a) Tabelle der Haushaltsänderungen im ordentlichen Dienst für das Haushaltsjahr 2024

Der Gemeinderat beschließt die beigefügte Tabelle der Haushaltsänderungen einstimmig zu genehmigen, die einen Gesamtbetrag an neuen Einnahmen / Mehreinnahmen / Minderausgaben von 740.673,75 € und einen Gesamtbetrag an neuen Ausgaben / Mehrausgaben / Mindereinnahmen von 445.516,20 € ausweist.

11 x 

4b) Crédits spéciaux et supplémentaires au service extraordinaire de l'exercice 2024

Le Conseil communal décide donc unanimement d'approuver le(s) crédit(s) supplémentaire(s) et le(s) crédit(s) spécial(aux) en question :

Article budgétaire Haushaltsartikel	Objet Objekt	Nature du crédit Art des Kredits	Montant du crédit à ajouter Höhe des Kredits hinzuzufügen
1/612/161000/G/16009	Logements - Subvention - Création de logements dans l'ancien presbytère à Hagen Wohnen - Zuschuss - Schaffung von Wohnraum im ehemaligen Pfarrhaus in Hagen	Crédit spécial Besonderer Kredit	355.828,00 €
Montant total des recettes Gesamtbeitrag der Einnahmen			355.828,00 €

11 x 

5) Titres de recette

Le Conseil communal décide unanimement d'approuver les titres des recettes lui présentés par le receveur communal pour un total de 3.358.329,33 €.

2024		
1/130/169100/99001 - 2	Service Technique - Taxes liées au financement des équipements collectifs	77.000,00 €
1/520/169100/99001 - 2	Canalisation - Taxe de raccordement	6.000,00 €
1/630/169100/99001 - 2	Eau - Taxe de raccordement	4.850,00 €
2/036/748380/99001 - 2	Décharges - Remboursement par le débiteur de créances déchargées	1,20 €
2/120/707250/99004 - 4	Finances - Indemnités de procédure sur poursuites	125,33 €
2/120/748380/99002 - 1	Administration - Remboursement divers	76,28 €
2/130/702200/99001 - 1	Dép. technique - Vente de vieux fers et métaux	2.745,28 €
2/130/707250/99001 - 2	Dép. technique - Frais d'études et de publications (commodo / incommodo)	250,00 €
2/130/707250/99002 - 1	Dép. technique - Remboursement des frais de dossier P.A.P.	9.373,54 €
2/130/707250/99003 - 2	Dép. technique - Taxes liées à l'introduction d'un dossier P.A.P.	4.500,00 €
2/130/748380/99002 - 2	Dép. technique - Remboursements divers	925,48 €
2/130/748380/99002 - 3	Dép. technique - Remboursements divers	6.591,00 €
2/170/707120/99001 - 3	Impositions communales - Impôt commercial	198.000,00 €
2/170/744560/99001 - 4	État - Fonds de dotation globale des communes (FDGC)	2.905.816,00 €
2/230/744710/99003 - 1	Égalité des chances - Subvention de l'État - Gemengepakt	33.000,00 €
2/242/706170/99001 - 7	Maison Relais - Service d'accueil facturé aux parents	1.720,50 €
2/242/706170/99001 - 8	Maison Relais - Service d'accueil facturé aux parents	-2.875,50 €
2/242/706170/99001 - 9	Maison Relais - Service d'accueil facturé aux parents	27.370,45 €
2/242/706170/99001 - 10	Maison Relais - Service d'accueil facturé aux parents	3.436,80 €
2/425/702300/99001 - 3	Électricité - Vente d'électricité	72,88 €
2/510/707230/99001 - 1	Taxes liées à l'environnement: Autres	7.796,20 €
2/590/744710/99004 - 1	Écologie - Subside de l'État	1.500,00 €
2/612/744710/99001 - 1	Pacte Logement 2.0 - Subside de l'État - Frais du conseiller interne	2.473,90 €
2/823/706090/99002 - 1	Piscine - Droits d'entrée et locations de la piscine à des associations	520,63 €
2/823/744612/99001 - 1	Piscine - Location de la piscine communale à d'autres communes	66.598,36 €
2/860/708220/99001 - 1	Activités culturelles - Location de matériel	461,00 €
	Total 2024	3.358.329,33 €

11 x 

4b) Sonder- und Zusatzkredite für den außerordentlichen Dienst im Haushaltsjahr 2024

Der Gemeinderat beschließt daher den/die betreffenden Nachtragskredit(e) und Sonderkredit(e) einstimmig zu bewilligen:

Article budgétaire Haushaltsartikel	Objet Objekt	Nature du crédit Art des Kredits	Montant du crédit à ajouter Höhe des Kredits hinzuzufügen
1/612/161000/G/16009	Logements - Subvention - Création de logements dans l'ancien presbytère à Hagen Wohnen - Zuschuss - Schaffung von Wohnraum im ehemaligen Pfarrhaus in Hagen	Crédit spécial Besonderer Kredit	355.828,00 €
Montant total des recettes Gesamtbeitrag der Einnahmen			355.828,00 €

11 x 

5) Einnahmetitel

Der Gemeinderat beschließt die ihm vom Gemeindeeinnehmer vorgelegten Einnahmetitel in Höhe von insgesamt 3.358.329,33 € einstimmig zu genehmigen.

6) Répartition du supplément de congé politique

Le Conseil communal décide à la majorité des suffrages d'approuver la répartition du supplément de congé politique comme suit :

	actuellement derzeit	supplément zusätzlich	nouveau neu
M. Sammy Wagner	5 heures / Stunden	+ 0 heures / Stunden	5 heures / Stunden
Mme Marianne Dublin-Felten	2 heures / Stunden	+ 3 heures / Stunden	5 heures / Stunden
M. Guy Erpelding	2 heures / Stunden	+ 3 heures / Stunden	5 heures / Stunden
Total	9 heures / Stunden	+ 6 heures / Stunden	15 heures / Stunden

8 x  3 x 

7) Rôle supplétif de la taxe sur les chiens pour l'exercice 2024

Le Conseil communal décide unanimement d'arrêter le rôle supplétif de la taxe sur les chiens de l'exercice 2024 dressé en date du 1^{er} juillet 2024 et portant sur un montant total de 300 € (trois cents Euros).

11 x 

8) Acte notarié – vente n° 10862

Le Conseil communal décide unanimement d'approuver l'acte n°10862 portant sur la vente à la Commune de Steinfort des fonds décrits comme suit :

Commune de Steinfort, section C de Kleinbettingen
Numéro cadastral 905/2859, lieu-dit « Rue de Hagen », place voirie, contenant 19 centiares, dans le but d'utilité publique afin d'intégrer la parcelle dans le domaine public.

11 x 

9a) Demande de lotissement – parcelles 462/2790, 462/3942 et 464/3651

Le Conseil communal décide unanimement d'approuver la demande de lotissement des parcelles 462/2790, 462/3942 et 464/3651.

11 x 

6) Verteilung des politischen Urlaubszuschlags

Der Gemeinderat beschließt die Verteilung des politischen Urlaubszuschlags mit der Mehrheit der Stimmen wie folgt zu genehmigen:

8 x  3 x 

7) Stellvertretende Rolle der Hundesteuer für das Haushaltsjahr 2024

Der Gemeinderat beschließt die Ergänzungsrolle der Hundesteuer für das Haushaltsjahr 2024, die am 1. Juli 2024 erstellt wurde und sich auf einen Gesamtbetrag von 300 € (dreihundert Euro) beläuft, einstimmig festzulegen.

11 x 

8) Notarielle Urkunde - Verkauf Nr. 10862

Der Gemeinderat beschließt die Urkunde Nr. 10862 über den Verkauf der wie folgt beschriebenen Fonds an die Gemeinde Steinfort einstimmig zu genehmigen:

Gemeinde Steinfort, Abschnitt C von Kleinbettingen
Katastrernummer 905/2859, Ort „Rue de Hagen“,
Straßenplatz, mit 19 Centiares, für Zwecke der öffentlichen Nutzung, um das Grundstück in den öffentlichen Bereich zu integrieren.

11 x 

9a) Antrag auf Parzellierung - Parzellen 462/2790, 462/3942 und 464/3651

Der Gemeinderat beschließt den Antrag auf Parzellierung der Parzellen 462/2790, 462/3942 und 464/3651 einstimmig zu genehmigen.

11 x 

9b) Demande de lotissement – parcelles 1296/5448 et 1357/5353

Le Conseil communal décide à la majorité des suffrages d'approuver la demande de lotissement des parcelles 1296/5448 et 1357/5353.

9 x  2 x 

10) Droit de préemption – parcelle 870/4414

Le Conseil communal décide unanimement de NE PAS exercer le droit de préemption concernant la parcelle n. 870/4414.

11 x 

11) Résiliation du contrat de bail – parcelle n°6/4100

Le Conseil communal décide unanimement d'approuver la résiliation du contrat de bail relatif à la mise à disposition de la parcelle précitée, ceci avec effet au 1er octobre 2024.

11 x 

12) Adoption du Projet d'Aménagement Particulier portant sur des fonds sis à Hagen au lieu-dit « 37A, Rue Principale »

Le Conseil communal décide donc unanimement

- d'adopter le Projet d'Aménagement Particulier portant sur des fonds sis à Hagen au lieu-dit «37A, Rue Principale».
- de renoncer au paiement d'une indemnité compensatoire pour la partie de la surface à céder gratuitement à la commune.

11 x 

13) Approbation du projet de modification ponctuelle du Plan d'Aménagement Général « Centre d'intervention et de secours » à Steinfort

Le Conseil communal décide unanimement

- d'approuver la modification ponctuelle du Plan d'Aménagement Général de la commune de Steinfort, concernant des fonds situés à Steinfort, au lieu-dit « Centre d'intervention et de secours », destinés à y construire un nouveau Centre d'Intervention et de Secours (CIS) ;
- de faire procéder aux publications prévues à l'article 15 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 relative à l'aménagement communal et le développement urbain.

11 x 

9b) Antrag auf Parzellierung - Parzellen 1296/5448 und 1357/5353

Der Gemeinderat beschließt den Antrag auf Parzellierung der Parzellen 1296/5448 und 1357/5353 mit der Mehrheit der Stimmen zu genehmigen.

9 x  2 x 

10) Vorkaufsrecht - Parzelle 870/4414

Der Gemeinderat beschließt das Vorkaufsrecht bezüglich der Parzelle Nr. 870/4414 einstimmig NICHT auszuüben.

11 x 

11) Auflösung des Pachtvertrags - Parzelle Nr. 6/4100

Der Gemeinderat beschließt die Kündigung des Pachtvertrags über die Bereitstellung der oben genannten Parzelle, dies mit Wirkung zum 1. Oktober 2024, einstimmig zu genehmigen.

11 x 

12) Verabschiedung des Projet d'Aménagement Particulier für Grundstücke in Hagen, „37A, Rue Principale“.

Der Gemeinderat beschließt daher einstimmig

- den allgemeinen Bebauungsplan für Grundstücke in Hagen, 37A, Rue Principale, anzunehmen.
- auf die Zahlung einer Ausgleichsentschädigung für den Teil der Fläche zu verzichten, der kostenlos an die Gemeinde abgetreten werden soll.

11 x 

13) Genehmigung des Entwurfs zur punktuellen Änderung des Projet d'Aménagement Particulier „Centre d'intervention et de secours“ in Steinfort

Der Gemeinderat beschließt einstimmig

- die punktuelle Änderung des allgemeinen Bebauungsplans der Gemeinde Steinfort zu genehmigen, die sich auf Grundstücke in Steinfort unter dem Namen „Centre d'intervention et de secours“ bezieht, um dort ein neues Einsatz- und Rettungszentrum (CIS) zu errichten;
- die in Artikel 15 des geänderten Gesetzes vom 19. Juli 2004 über die kommunale Raumordnung und Stadtentwicklung vorgesehenen Veröffentlichungen vornehmen zu lassen.

11 x 

14) Approbation du projet de modification ponctuelle du Plan d'Aménagement Particulier – Quartier existant - « Centre d'intervention et de secours » à Steinfort

Le Conseil communal décide unanimement d'adopter le projet de modification ponctuelle du Plan d'Aménagement Particulier quartier existant portant sur des fonds situés à Steinfort, au lieu-dit « Centre d'intervention et de secours », présenté par le Collège des bourgmestre et échevins de la commune de Steinfort et élaboré par Zilmplän S.à r.l.

11 x 

15a) Confirmation d'un règlement temporaire d'urgence concernant la réglementation de la circulation sur le territoire de la commune de Steinfort – Rue de Hagen à Steinfort

Le Conseil communal décide unanimement de confirmer le règlement temporaire de la circulation routière concernant la Rue de Hagen à Steinfort, émis par le Collège des bourgmestre et échevins en sa séance du 9 septembre 2024 (travaux de canalisation et pose réseaux dans la « Rue de Hagen » à Steinfort (entre les maisons n°3 et n°9)). Les travaux se dérouleront à partir du 11 septembre jusqu'au 25 octobre 2024 inclus.

11 x 

15b) Confirmation d'un règlement temporaire d'urgence concernant la réglementation de la circulation sur le territoire de la commune de Steinfort – Rue Cité Manzendall à Steinfort

Le Conseil communal décide unanimement de confirmer le règlement temporaire de la circulation routière concernant la Rue Cité Manzendall à Steinfort, émis par le Collège des bourgmestre et échevins en sa séance du 23 septembre 2024 (entre les maisons N°3 « Rue Cité Manzendall » et N°53 « Rue Herrendfeld »). Les travaux se dérouleront à partir du 23 septembre jusqu'au 18 octobre 2024 inclus.

11 x 

14) Genehmigung des Entwurfs zur punktuellen Änderung des Plan d'Aménagement Particulier – Quartier existant - „Centre d'intervention et de secours“ in Steinfort

Der Gemeinderat beschließt einstimmig den vom Bürgermeister- und Schöffenkollegium der Gemeinde Steinfort vorgelegten und von Zilmplän S.à r.l. usgearbeiteten Entwurf zur punktuellen Änderung des Plan d'Aménagement Particulier Quartier existant, der sich auf Grundstücke in Steinfort, am Ort „Centre d'intervention et de secours“, bezieht, zu genehmigen.

11 x 

15a) Bestätigung einer temporären Verkehrsreglung auf dem Gebiet der Gemeinde Steinfort - Rue de Hagen in Steinfort

Der Gemeinderat beschließt die temporäre Verkehrsreglung für die Rue de Hagen in Steinfort einstimmig zu bestätigen, die vom Bürgermeister- und Schöffenkollegium in seiner Sitzung vom 9. September 2024 erlassen wurde (Kanalisationsarbeiten und Verlegung von Netzwerken in der „Rue de Hagen“ in Steinfort (zwischen den Häusern Nr. 3 und Nr. 9)). Die Arbeiten werden ab dem 11. September bis zum 25. Oktober 2024 einschließlich durchgeführt.

11 x 

15b) Bestätigung einer temporären Verkehrsreglung auf dem Gebiet der Gemeinde Steinfort - Rue Cité Manzendall in Steinfort

Der Gemeinderat beschließt die temporäre Verkehrsreglung für die Rue Cité Manzendall in Steinfort, die vom Bürgermeister- und Schöffenkollegium in seiner Sitzung vom 23. September 2024 erlassen wurde, einstimmig zu bestätigen (zwischen den Häusern Nr. 3 „Rue Cité Manzendall“ und Nr. 53 „Rue Herrendfeld“). Die Arbeiten werden ab dem 23. September bis einschließlich dem 18. Oktober 2024 durchgeführt.

11 x w

16) Adoption du règlement d'utilisation du centre sportif de la commune de Steinfurt

Le Conseil communal décide unanimement d'approuver le règlement relatif à l'utilisation du centre sportif ci-après :



Le règlement d'utilisation du centre sportif de la commune peut être consulté soit sur le site Internet de la commune, soit à la maison communale.

11 x 

Pour les points 17) « Questions des conseillers » et 18) « Informations et courrier », veuillez-vous référer à l'enregistrement audio de la séance du Conseil communal en question.

16) Verabschiedung der Nutzungsordnung für das Sportzentrum der Gemeinde Steinfurt

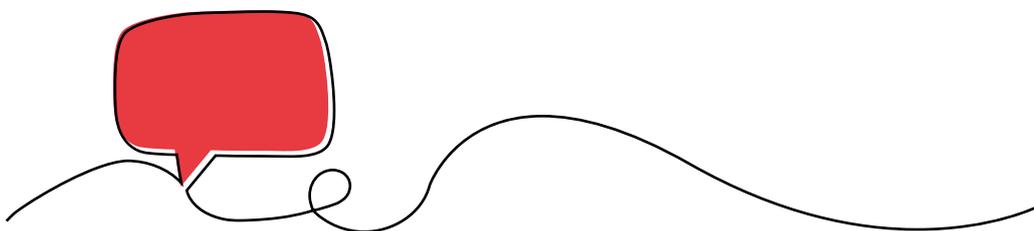
Der Gemeinderat beschließt einstimmig die folgenden Regeln für die Nutzung des Sportzentrums zu genehmigen:



Die Nutzungsordnung für das Sportzentrum der Gemeinde kann entweder auf der Internetseite der Gemeinde oder im Gemeindehaus eingesehen werden.

11 x 

Für die Punkte 17) „Anfragen der Ratsmitglieder“ und 18) „Informationen und Korrespondenz“ verweisen wir auf den Audiomitschnitt der jeweiligen Gemeinderatssitzung.



Séance à huis clos

19a) Fixation de la date d'entrée d'un employé communal à la Maison Relais pour Enfants

Le Conseil communal décide unanimement de fixer la date d'entrée d'un employé communal à la Maison Relais pour Enfants au 15 juin 2024.

11 x 

19b) Engagement au poste du groupe d'indemnité C1 sous-groupe éducatif et psycho-social pour les besoins de la Maison Relais pour Enfants

Le Conseil communal décide unanimement d'engager un employé communal au poste du groupe d'indemnité C1 sous-groupe éducatif et psycho-social à raison de 30 heures par semaine à durée indéterminée et ce à partir de la libération des obligations auprès de son employeur actuel.

11 x 

19c) Engagement au poste du groupe d'indemnité B1 sous-groupe éducatif et psycho-social pour les besoins de la Maison Relais pour Enfants

Le Conseil communal décide unanimement d'engager un employé communal au poste du groupe d'indemnité B1 sous-groupe éducatif et psycho-social à raison de 20 heures par semaine à durée indéterminée et ce à partir du 1^{er} octobre 2024.

11 x 

Sitzung unter Ausschluss der Öffentlichkeit

19a) Festsetzung des Eintrittsdatums eines Gemeindeangestellten in der Maison Relais pour Enfants

Der Gemeinderat beschließt das Eintrittsdatum eines Gemeindeangestellten in der Maison Relais pour Enfants auf den 15. Juni 2024 einstimmig festzulegen.

11 x 

19b) Einstellung auf die Stelle der Vergütungsgruppe C1 Untergruppe für pädagogische und psychosoziale Zwecke für die Bedürfnisse der Maison Relais pour Enfants

Der Gemeinderat beschließt einen Gemeindeangestellten auf der Stelle der Vergütungsgruppe C1 Untergruppe Erziehung und psychosoziale Betreuung für 30 Stunden pro Woche auf unbestimmte Zeit und ab der Entlassung aus den Verpflichtungen bei seinem derzeitigen Arbeitgeber einstimmig einzustellen.

11 x 

19c) Einstellung auf die Stelle der Vergütungsgruppe B1 Untergruppe für erzieherische und psychosoziale Zwecke für die Bedürfnisse der Maison Relais pour Enfants (Relais-Kinderhaus)

Der Gemeinderat beschließt einen Gemeindeangestellten auf der Stelle der Vergütungsgruppe B1 Untergruppe Erziehung und psychosoziale Betreuung für 20 Stunden pro Woche auf unbestimmte Zeit und ab dem 1. Oktober 2024 einstimmig einzustellen.

11 x 

Lafend Aarbechten

Travaux en cours

Work in progress

01.08.2024

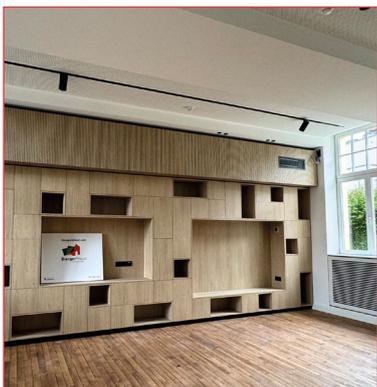


Construction piscine (phase 1) à Steinfort



Cité Herrenfeld à Steinfort

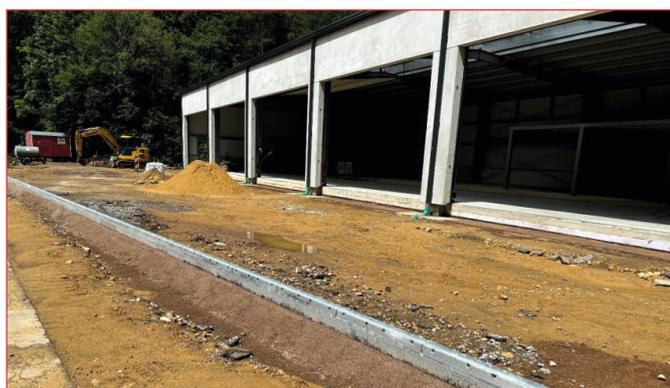




Réaménagement Al Schoul à Steinfort (Bierger*Haus)



Travaux pour nouveau centre culturel à Steinfort



Construction Hall Régie



Création résidence à location abordable à Hagen



Aménagement d'un nouveau château d'eau



steinfort.lu
#mirsistengefort

Commune de Steinfort
4, Square Patton
L-8443 Steinfort

ISSN 2354-4805



Commune de
Steinfort